

---

## Mission exploratoire de JIPS au Niger 2023 – Rapport de mission

### Recommandations en appui des Solutions Durables pour le déplacement interne au Niger

**Participants:** Corina Demottaz, Cheffe du département Communication & Partage de Savoir, et Pedro Rosa Mendes, Conseiller en Profilage

**Sites visités:** Niamey et Diffa (ville et commune de Garin Dogo)

**Dates:** du 01 au 13 mai, 2023

**Accueil de la mission JIPS :** Coordinatrice Résidente des Nations Unies ainsi que le HCR, PNUD, OIM et OCHA, avec un soutien logistique du HCR ainsi que du DRC.

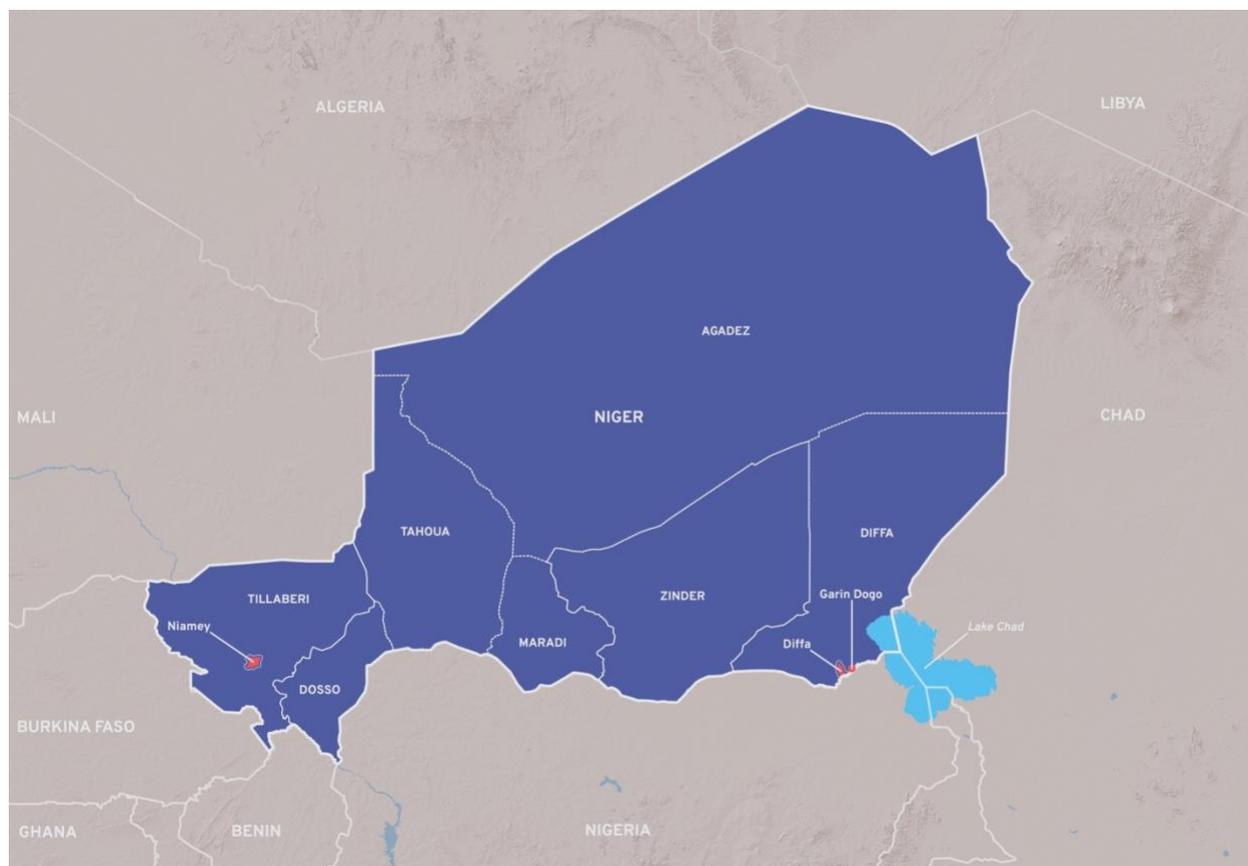


Illustration 1: Carte du Niger et de ses huit régions. JIPS a organisé des consultations à Niamey, Diffa et Garin Dogo, un village de PDI retournés près de la ville de Diffa.

## Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....</b>   | <b>2</b>  |
| <b>1. CONTEXTE .....</b>  | <b>4</b>  |
| LA MISSION EXPLORATOIRE DE JIPS, 1ER-13 MAI 2023 .....  | 4         |
| LA STRATÉGIE NATIONALE DE SOLUTIONS DURABLES POUR LES PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES (SNSD) .....                           | 5         |
| ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DE LA MISSION JIPS.....  | 6         |
| LIMITATIONS .....   | 7         |
| <b>2. OBSERVATIONS CLÉS.....</b>  | <b>7</b>  |
| OBSERVATION 1: FORTE APPROPRIATION NATIONALE DE LA SNSD ET ANCRAGE DANS LE PAYSAGE POLITIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT .....    | 7         |
| OBSERVATION 2: PAYSAGE DE DONNÉES RELATIF AUX PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES.....   | 8         |
| OBSERVATION 3: COORDINATION ET COLLABORATION SUR LES DONNÉES .....  | 9         |
| OBSERVATION 4: CAPACITÉS RELATIVES AUX DONNÉES SUR LES SOLUTIONS DURABLES .....   | 9         |
| <b>3. RECOMMANDATIONS.....</b>  | <b>10</b> |
| RECOMMANDATION 1 : PRIVILÉGIER UNE APPROCHE ANALYTIQUE SÉQUENCÉE .....  | 11        |
| RECOMMANDATION 2 : CONSOLIDER UN SYSTÈME DE STATISTIQUES OFFICIELLES ET DONNÉES OPÉRATIONNELLES PERTINENT ET COMMUN ..... | 13        |
| RECOMMANDATION 3 : DÉVELOPPER UN CADRE LOGIQUE COMMUN DE SUIVI ET DES RÉSULTATS POUR LA SNSD .....                        | 15        |
| RECOMMANDATION 4 : PERTINENCE STATISTIQUE, DURABILITÉ, REDEVABILITÉ.....  | 17        |
| <b>4. CONCLUSIONS.....</b>  | <b>18</b> |
| <b>ANNEXE 1. OBSERVATIONS CLÉS DÉTAILLÉE .....</b>  | <b>20</b> |
| OBSERVATION 1: FORTE APPROPRIATION NATIONALE DE LA SNSD ET ANCRAGE DANS LE PAYSAGE POLITIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT .....    | 20        |
| OBSERVATION 2: PAYSAGE DE DONNÉES RELATIF AUX PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES.....   | 22        |
| OBSERVATION 3: COORDINATION ET COLLABORATION SUR LES DONNÉES .....  | 23        |
| OBSERVATION 4: CAPACITÉS RELATIVES AUX DONNÉES SUR LES SOLUTIONS DURABLES .....   | 25        |
| <b>ANNEXE 2. FEUILLE DE ROUTE ET APPUI POTENTIEL DE JIPS.....</b>   | <b>27</b> |
| RECOMMANDATION 1: UNE APPROCHE ANALYTIQUE SÉQUENCÉE.....  | 27        |
| RECOMMANDATION 2: CONSOLIDER UN SYSTÈME DE STATISTIQUES ET DONNÉES PERTINENT ET COMMUN .....                              | 29        |
| RECOMMANDATION 3: DÉVELOPPER UN CADRE LOGIQUE COMMUN DE SUIVI ET DES RÉSULTATS POUR LA SNSD .....                         | 30        |
| RECOMMANDATION 4: PERTINENCE STATISTIQUE, DURABILITÉ, REDEVABILITÉ .....  | 30        |
| <b>ANNEXE 3. PAYSAGE DE DONNÉES RELATIF AUX PDI : MAPPING PRÉLIMINAIRE .....</b>  | <b>31</b> |

## Sigles et abréviations

|            |  |
|------------|--|
| ACTED      | Agence pour la Coopération Technique et le Développement (ONG)   |
| BM         | Banque Mondiale  |
| CAPEG      | Cellule d'Analyse des Politiques Publiques et d'Évaluation de l'Action Gouvernementale                         |
| CPF        | <i>Country Partnership Framework</i> /Cadre de Partenariat-Pays (BM)   |
| CTTNUD     | Comité Tripartite Technique Nexus Urgence-Développement-Paix   |
| DG-ECHO    | Direction Générale de l'Union Européenne des Opérations de Protection Civile et d'Aide Humanitaire             |
| DRC        | Conseil Danois des Réfugiés  |
| DREC-MR    | Directions Régionales de l'État Civil, des Migrations et des Réfugiés  |
| FAO        | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  |
| GIZ        | Agence Allemande de la Coopération Internationale  |
| GT-SD      | Groupe de Travail Déplacements de Populations, Retours, Solutions Durables                                     |
| HACP       | Haute Autorité à la Consolidation de la Paix   |
| HCR        | Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés  |
| HC3N       | Haut Commissariat de l'Initiative 3N   |
| INS        | Institut National de Statistique du Niger  |
| IRIS       | Recommandations internationales sur les statistiques des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays |
| LuxDev     | Agence de l'assistance et du développement du Gouvernement du Luxembourg                                       |
| MAH/GC     | Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes  |
| MDP OCHA   | Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires   |
| OIM        | Organisation Internationale pour les Migrations  |
| OIREN      | ONG Internationales Représentées au Niger  |
| PAM        | Programme Alimentaire Mondial  |
| PBF        | Fond des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix  |
| PDC/PDR    | Plans de Développement Communaux et Régionaux  |
| PDES       | Plan de Développement Économique et Social   |
| PNUD       | Programme des Nations Unies pour le Développement  |
| RGPH       | Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2023-2024   |
| RC         | Bureau de la Coordinatrice Résidente des Nations Unies   |
| RRM        | Mécanisme de Réponse Rapide  |
| SDC        | Coopération Suisse du Développement  |
| SNSD       | Stratégie Nationale pour les Solutions Durables pour les Personnes Déplacées Internes au Niger                 |
| UNFPA      | Fond des Nations Unies pour les Populations  |
| UNICEF     | Fond des Nations Unies pour les Enfants  |
| ONU Femmes | Entité des Nations Unies pour l'Égalité des Genres et l'Empowerment des Femmes                                 |

## 1. Contexte

A la date du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes (MAH/GC) comptabilise 361 593 personnes déplacées internes au Niger, un nombre qui a régulièrement augmenté depuis 2015. Il y a également 33 385 retournés du Nigeria et 302 044 réfugiés et demandeurs d'asile qui cohabitent souvent avec les personnes déplacées internes sur les mêmes sites.<sup>1</sup> Le phénomène du déplacement interne au Niger est dynamique et interagit avec les mouvements migratoires internes et transfrontaliers. De ce fait, les réalités des différents groupes affectés sont fortement imbriquées (zones d'accueil, vulnérabilités, besoins, atteintes etc.) ; ceci est par ailleurs un des fondements de l'approche territoriale proposée dans la Stratégie Nationale pour les Solutions Durables pour les Personnes Déplacées Internes au Niger (SNSD).<sup>2</sup>

Comme l'indique le Cadre de l'IASC, « le simple déplacement physique, à savoir le retour au domicile ou dans le lieu de résidence habituelle, l'installation dans une autre partie du pays ou le choix de l'intégration locale, souvent, ne constitue pas une solution durable [...] ».<sup>3</sup> La SNSD au Niger reconnaît la pluralité et l'imbrication des solutions possibles. Son développement et sa validation s'opèrent dans un contexte où le retour des populations aux communes d'origine a une valeur de consensus politique très fort mais où les acteurs impliqués, y compris aux plus hauts niveaux de prise de décision, reconnaissent avec pragmatisme la pertinence de solutions intermédiaires, mixtes et/ou circulaires. Toute démarche autour des données sur les PDI et d'analyse des solutions doivent sauvegarder cette ouverture aux différentes possibilités, en tenant compte des leçons apprises.

### La mission exploratoire de JIPS, 1<sup>er</sup>-13 mai 2023

La mission exploratoire de JIPS, qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 13 mai 2023, s'est faite suite à la demande de la Coordinatrice Résidente (RC) et d'organisations des Nations Unies (HCR, PNUD, OCHA, et OIM) en début de 2023. Elle s'inscrit dans le processus de développement de la SNSD, et plus spécifiquement l'atelier de validation nationale du 4-5 mai 2023.

La mission fait également suite à la Conférence de Haut Niveau sur la région du Lac Tchad<sup>4</sup> et la visite au Niger du Conseiller Spécial du Secrétaire-Général de l'ONU sur les Déplacements Internes (janvier 2023). Elle se fonde en outre sur le rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays, sur sa mission au Niger en 2018.<sup>5</sup> Diverses discussions préparatoires avec les partenaires directs ont eu lieu entre janvier et avril 2023. Conformément aux objectifs spécifiques de la mission exploratoire<sup>6</sup>, JIPS résume dans ce document ses observations clés et ses recommandations.

---

<sup>1</sup> Cf. SNSD, Contexte des déplacements forcés. A cette date, les régions les plus affectées sont les régions de Tillabéry et de Tahoua (zone des Trois frontières), de Diffa (zone du Lac Tchad), ainsi que les régions de Maradi et de Tahoua (zone frontalière avec le nord-ouest du Nigeria). L'état d'urgence a été déclaré dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéry.

<sup>2</sup> Ainsi, la Rapporteuse spéciale dans son rapport de 2018 relevait "quelques obstacles majeurs à la collecte de données dans la région de Diffa : le taux élevé de mobilité, un manque important de documentation et la difficulté de distinguer les personnes déplacées dans leur propre pays des réfugiés, en raison de similitudes culturelles et ethniques, et du fait qu'ils se trouvent, souvent, sur des sites communs." Cf. A/HRC/38/39/Add.3, para 44.

<sup>3</sup> Cadre conceptuel de l'IASC sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, disponible sur [cette page](#).

<sup>4</sup> Les gouvernements du Niger, de l'Allemagne et de la Norvège, en collaboration avec les Nations Unies, ont co-organisé la 3<sup>ème</sup> Conférence de haut niveau sur la région du Lac Tchad les 23 et 24 janvier 2023 à Niamey.

<sup>5</sup> A/HRC/38/39/Add.3, disponible sur la page de la RS/OHCHR.

<sup>6</sup> Cf. Termes de Référence de la mission exploratoire de JIPS: 1) Un état des lieux ('mapping') préliminaire du paysage de données au niveau national et de la région de Diffa; 2) Consultation des parties prenantes (national et Diffa) pour identifier les besoins en

## La Stratégie Nationale de Solutions Durables pour les Personnes Déplacées Internes (SNSD)

La Stratégie a été validée dans son ensemble lors d'un atelier à Niamey les 4 et 5 mai 2023 et sera soumise au Conseil des Ministres en juin 2023. Elle est accompagnée d'un Plan d'Actions avec des activités clés par objectif, et d'une feuille de route avec les prochaines étapes critiques afin d'appuyer l'opérationnalisation de la SNSD. Le Plan d'Action suggère un appui direct de JIPS aux acteurs nationaux, notamment relatif aux « actions générales et préalables communes à tous les Objectifs Stratégiques spécifiques » de la SNSD – cet élément sera abordé en détail à la fin de ce document, sur la base des observations et recommandations présentées dans ce qui suit.

Le Groupe de Travail Déplacements de Populations, Retours, Solutions Durables (GT-SD), du Comité Tripartite Technique Nexus Urgence-Développement-Paix (CTTNUD) sous le lead du Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes (MAH/GC), a eu la charge d'élaborer la Stratégie et sera également responsable de la coordination de sa mise en œuvre. L'opérationnalisation s'appuie en outre sur l'architecture de coordination et les instruments de planification liés au Plan de Développement Économique et Social (PDES) 2022-2026, notamment les Plans de Développement Communaux et Régionaux (PDC/PDR). Cet aspect a été confirmé lors d'une réunion de haut niveau des gouverneurs (4 mai 2023 à Niamey), et il s'agit actuellement d'identifier comment, concrètement, intégrer les solutions durables à ces éléments.

Le processus s'est caractérisé jusqu'ici par une démarche inclusive comprenant un engagement multi-acteurs (étatiques, UN, ONG, Partenaires Techniques et Financiers) et l'implication du niveau régional et infrarégional, y compris les communautés. Cet aspect reste central à l'ensemble du processus de mise en œuvre, suivi et évaluation de la SNSD.

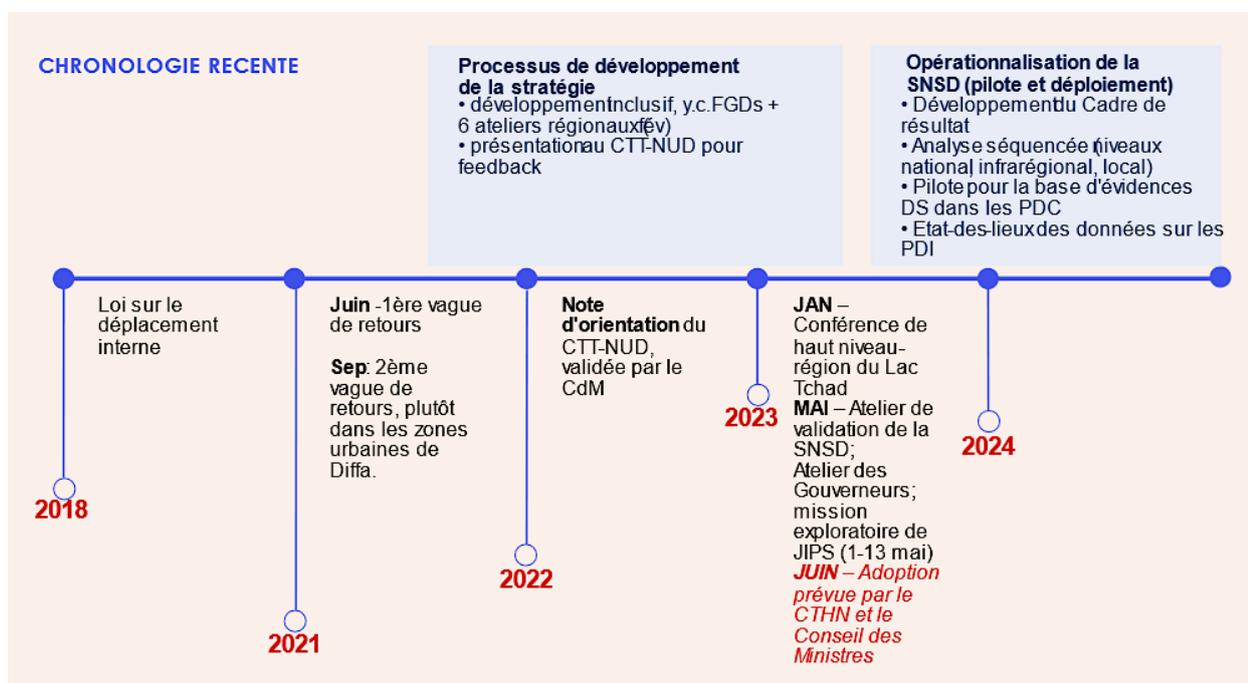


Illustration 2: étapes clés relatives au déplacement interne au Niger, allant de la domestication de la Convention de Kampala et la reconnaissance formelle par le gouvernement du phénomène, à la mise en œuvre future de la Stratégie Nationale de Solutions Durables pour les PDI (SNSD).

information pertinente à la SNSD; 3) Fournir des recommandations pour appuyer l'opérationnalisation de la SNSD, y.c. le potentiel support technique que JIPS.

L'importance des évidences et de la gestion de l'information est reconnue comme centrale à la mise en pratique de la Stratégie. Ce point a été souligné par diverses parties prenantes à l'élaboration de la SNSD, et est détaillé dans la Stratégie en termes de besoins en informations et de possibles approches pour générer les évidences.<sup>7</sup> La Stratégie souligne aussi l'importance des données relatives aux personnes déplacées internes « pour renforcer la prise en compte des questions de genre et d'inclusion sociale ». A côté de cela, la Stratégie préconise une approche pragmatique, transversale, territoriale et ancrée dans ce qui existe au Niger, afin d'assurer un avancement rapide et incrémental vers les objectifs fixés dans la SNSD.

## Activités et résultats de la mission JIPS

Durant les deux semaines de mission, JIPS a organisé plus de trente entretiens avec des parties prenantes au Niger, y compris divers acteurs gouvernementaux des niveaux nationaux, régionaux et communaux ; des agences de l'ONU ; des ONG internationales ; et des bailleurs de fonds. JIPS a également eu l'opportunité de s'entretenir directement avec des personnes déplacées internes lors de l'atelier de validation et de sa visite à Garin Dogo, un village de PDI retournées dans la Région de Diffa.

Les résultats clés comprennent :

1. Un **état des lieux avec une analyse préliminaire des systèmes, initiatives et sources de données existants** au Niger (niveau national et de la région de Diffa) relatif aux personnes déplacées internes, facilitant une compréhension conjointe initiale des **besoins en informations** des différents acteurs clés ainsi que des lacunes par rapport aux systèmes de données existants ;
2. Une **réunion de restitution** organisée par le MAH/GC et présidée par sa Secrétaire-Générale, qui a engagé les diverses parties prenantes présentes à Niamey et qui a permis de valider les observations et recommandations clés de JIPS ainsi que de les compléter ;
3. Un **rapport de mission** (ce document) avec les messages consolidés de JIPS, pouvant orienter le processus global d'opérationnalisation de la SNSD et la décision conjointe quant à l'appui souhaité par les partenaires de la part de JIPS.

|                             | Niamey                              | Diffa   |
|-----------------------------|-------------------------------------|---|
| <b>ONU</b>                  | RCO; UNHCR, PNUD, OIM, UNICEF, PAM  | Réunions avec les chefs d'agences (UNHCR, OIM, UNICEF, PAM, UN Women, FAO, UNFPA); réunion bilatérale avec le PAM   |
| <b>Autorités et entités</b> | MAH/GC, MDP, INS; HACP, HC3N, CAPEG | Gouverneur, Conseil Régional<br>DR MAH/GC, CT HC3N, Direction Régionale de l'INS ainsi que des services techniques (éducation)<br>Chef de Groupement de Toumour<br>Retournés au site Garin Dogo |

<sup>7</sup> Cf. SNSD, principe 3: "Les actions sont basées sur des données et des connaissances qui couvrent les dimensions pertinentes, telles que (entre autres) le profil démographique et socio-économique des personnes déplacées, des communautés hôtes et des autres communautés affectées; les intentions des personnes déplacées internes par rapport aux différentes solutions durables; les dynamiques de conflit et les risques de protection; et les besoins humanitaires persistants." Selon la Stratégie, les évidences sont d'une importance stratégique et transversale afin d'appuyer la planification et la mise en œuvre des solutions durables basée sur une approche territoriale coordonnée et participative ainsi que leur intégration effective dans les PDC et PDR. Le profilage et les enquêtes d'intention sont proposés pour générer les bases de données nécessaires.

|                           |  |                       |
|---------------------------|--|-----------------------|
| <b>ONG</b>                | OIREN, DRC, SCI / consortium PDU, REACH/ACTED; RRM | Action Contre la Faim |
| <b>Bailleurs de fonds</b> | SDC, BM, Luxdev, ECHO, GIZ, PBF                    |                       |

Tableau 1: Résumé des acteurs consultés lors de réunions bilatérales à Niamey et Diffa. Certaines rencontres n'ont pu se faire qu'après la mission.

## Limitations

S'agissant d'une mission exploratoire et consultative, JIPS a eu un temps limité à disposition pour rencontrer les multiples acteurs pertinents aux niveaux nationaux, régionaux, locaux et internationaux actifs au Niger. La mission a ainsi dû se concentrer sur Niamey pour l'atelier de validation et les interlocuteurs nationaux ainsi que ceux internationaux fournissant de l'appui ; et sur Diffa comme région priorisée par les autorités pour des solutions durables. Cependant, d'autres régions nigériennes connaissent également le déplacement interne (Tillabéry, Maradi et Tahoua) et toutes les régions du pays expérimentent des situations de mouvements migratoires.

Tenant compte des protocoles de sécurité et des contraintes logistiques, JIPS a tenté de maximiser les consultations bilatérales. Cependant, celles-ci mériteraient d'être plus exhaustives et approfondies. Notamment, JIPS n'a pas eu l'opportunité d'organiser des consultations conséquentes avec des PDI et d'autres communautés affectées en milieux urbain et rural – un élément de participation et d'inclusion auquel JIPS tient à cœur dans son approche méthodologique.

Bien que ces aspects présentent certaines limitations, les observations et recommandations clés présentées dans les sections suivantes sont représentatives d'un grand nombre de consultations avec un large éventail d'acteurs et d'institutions. Elles sont aussi informées par l'expérience de JIPS dans des contextes complexes et les leçons apprises au long des quinze années d'activité.

## 2. Observations clés

Ce chapitre présente une vue d'ensemble des principales observations recueillies pendant la mission de JIPS à Niamey et lors de sa visite de terrain à Diffa. A toute fin utile, elles sont davantage approfondies dans l'[Annexe 1](#).

### Observation 1: Forte Appropriation Nationale de la SNSD et Ancrage dans le Paysage Politique et de Développement

Le premier constat est l'enracinement de la SNSD dans un cadre légal solide et un contexte sociopolitique où les débats autour des déplacements forcés mobilisent différents acteurs du gouvernement, de l'administration, et de la société civile. Le processus de développement de la SNSD s'insère dans la continuité de la domestication au Niger de la Convention de Kampala<sup>8</sup>. Il est également **encourageant de voir tous les acteurs se rallier et s'approprier la thématique du déplacement interne via la Stratégie**. Cela fait preuve d'une volonté forte de leur part, et d'un leadership du MAH/GC côté gouvernement et de la

<sup>8</sup> Adoption de la Loi n° 2018-74 du 10 décembre 2018 relative à la protection et à l'assistance aux personnes déplacées internes, disponible sur [Refworld](#).

Coordinatrice Résidente côté ONU – tous des aspects critiques pour que la Stratégie soit traduite en actions vers un changement réel et positif pour les personnes déplacées internes (PDI).

La Stratégie est en outre **fortement ancrée dans le paysage de développement du Niger**. Elle s'adosse directement au Plan de Développement Économique et Social 2022-2026 (PDES) et ses instruments de planification opérationnels que sont les Plans de Développement Régionaux (PDR) et Communaux (PDC).<sup>9</sup> Un autre atout pour l'opérationnalisation conséquente de la SNSD est l'approche 'pangouvernementale' (*whole-of-government*). Pour ce qui concerne spécifiquement les données sur le déplacement interne, le MAH/GC a **déjà mis en place un système de collecte au niveau des quatre régions les plus impactées** par les mouvements forcés de populations, y compris des agents de collectes, et un Comité national qui regroupe les acteurs clés – y compris l'INS, tutelles sectorielles et agences internationales.

Le paysage d'institutions, acteurs et entités impliquées reste complexe, tout comme le contexte de gouvernance décentralisée. Pour la mise en action de la SNSD, il sera important de tenir compte de la géométrie variable des pouvoirs politiques *réels*. Dans le même ordre d'observations, il y a un besoin de renforcer la collaboration inter-agences et au Nexus (y.c. développement et stabilisation). En particulier, la complémentarité des interventions sectorielles (p.ex. éducation, santé, logement, adaptation au changement climatique, etc.) reste un défi.

Le texte de la SNSD, tel que validé à l'atelier, ne dispose actuellement pas de cadre logique de résultats et d'indicateurs y relatifs. La Stratégie manque aussi, pour le moment, de financements spécifiquement orientés vers les solutions durables. Enfin, quant aux PDC, ils n'abordent actuellement pas la question des solutions durables. Cela présente à la fois un défi et une opportunité pour la prise en compte de la Stratégie, car plusieurs acteurs signalent l'utilité d'une révision des PDC – indépendamment de la SNSD –, dont certains sont déjà en cours de révision.

## Observation 2: Paysage de Données Relatif aux Personnes Déplacées Internes

Le Niger dispose de données relativement solides sur les PDI. Néanmoins, les discussions se focalisent souvent sur les chiffres mais ne considèrent que peu, la cohérence des sources et des méthodes. La **SNSD offre une opportunité pour mieux utiliser les données déjà disponibles, mieux connecter les systèmes et outils existants, et mettre ceux des agences internationales plus à l'écoute** des capacités et des besoins en analyse des institutions nationales. Les systèmes de données sont davantage orientés vers les réponses humanitaires, la gestion des crises et la protection ; cela revient aussi à la portée opérationnelle des collectes faites plus systématiquement par le HCR et l'OIM. Plusieurs agences aux mandats 'sectoriels' disposent de systèmes de données solides et structurés qui tiennent déjà compte du statut migratoire (p.ex. PAM, UNICEF).

L'INS prépare actuellement le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2023-2024 qui tiendra compte des PDI – ce qui est une opportunité importante pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie. D'autres recensements des PDI sont effectués par le MAH/GC mais aussi par les Directions Régionales de l'État Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC-MR). Le maillage des mécanismes humanitaires au niveau régional a permis l'introduction de modalités de collaboration importantes entre les diverses parties prenantes qui peuvent être approfondies et structurées dans le cadre de la SNSD. L'interopérabilité reste néanmoins une question récurrente, et une analyse préliminaire révèle des faibles passerelles entre les outils et les méthodologies des données individuelles. Il y a notamment des différences marquées en termes de couverture géographique, de définition des groupes-cibles, du niveau d'enquête (individuel, ménages, etc.), et de moyens de collectes (enquêtes-ménages, informateurs clés, etc.). Les données sur les PDI sont également compilées à des fins variées, comme le suivi des mouvements,

---

<sup>9</sup> Cf. SNSD, principe 2.

l'évaluation des besoins, ou le suivi de projets. En conséquence, les chiffres et analyses qui en résultent ne sont pas comparables et ne peuvent pas être liés. On constate aussi un faible niveau d'appropriation des CTRO – les instances de coordination du Nexus au niveau régional – par les acteurs locaux du Nexus, et de son opérationnalisation au niveau local.

### Observation 3: Coordination et Collaboration sur les Données

L'opérationnalisation de la SNSD se base sur une approche nexus orientée vers le développement et basée sur la complémentarité d'acteurs de différents domaines (humanitaire, développement, stabilisation et paix). L'architecture de coordination du Nexus UDP (Urgence/Développement/Paix) au Niger constitue l'enceinte de pilotage de la mise en œuvre de la Stratégie. Cela dit, les mécanismes de collecte se trouvent sous différentes tutelles politiques (notamment MAH/GC et DREC) et il reste à améliorer leur cohérence et à les rationaliser. Le volet spécifique Paix (voire le Programme de Stabilisation) dans le triple nexus mérite également une attention particulière afin de mieux valoriser les outils analytiques y relatifs dans l'opérationnalisation des solutions durables.

C'est au niveau local que la SNSD servira le mieux la planification, la budgétisation et le partage de responsabilités. C'est aussi au niveau local/communal que l'approche nexus peut être plus conséquente pour la cohérence des données sur les PDI, qui font elles-mêmes partie de l'économie politique régionale et locale. La portée de la SNSD **implique un effort de concertation conceptuelle ce qui nécessite un véritable engagement au niveau méthodologique et politique** : il faut que les données sur les PDI soient pertinentes et cohérentes pour les différents groupes mentionnés dans la Stratégie, vu l'étendue de la définition accueillie.

Plusieurs acteurs ont déjà arriéré leurs mécanismes de coordination et leurs outils de collecte autour d'une approche holistique et multidimensionnelle, comme constaté à Diffa. Le travail d'adaptation au nexus UDP et de complémentarité opérationnelle d'agences aux mandats sectoriels, invite maintenant à une discussion sur la cohérence méthodologique, l'accès, l'appropriation et la redevabilité. L'ancrage du développement et de l'opérationnalisation de la SNSD au sein du GT-SD du CTTNUD présente l'opportunité d'inscrire les efforts y relatifs dans la continuité de l'opérationnalisation du Nexus au Niger au niveau des instances nationales et internationales. La création d'une cellule technique, proposée dans le Plan d'Action et la Feuille de Route de la SNSD, permettra également un suivi et un support quotidien pour faire avancer l'agenda, bien qu'il s'agisse de veiller à continuer à assurer et à investir dans une démarche collaborative afin de nourrir l'appropriation nationale et locale.

### Observation 4: Capacités Relatives aux Données sur les Solutions Durables

Le Niger veut se doter d'un système cohérent et structuré de collecte et d'analyse des données sur les PDI, ancré dans les mécanismes pérennes nationaux, comme l'ont souligné plusieurs interlocuteurs y compris l'INS. Des capacités et des outils existent déjà (voir ci-dessus). Cependant, l'appui à long-terme des partenaires techniques et financiers (PTF) reste essentiel pour les soutenir et structurer. Les priorités des institutions nationales semblent s'articuler autour de quatre filières :

- a. Une discussion multilatérale des méthodologies et outils pour renforcer la pertinence et la cohérence des données sur les PDI ;
- b. L'intégration des solutions durables dans les PDC et les PDR ;
- c. Le renforcement des capacités institutionnelles et des compétences techniques pour les données sur les PDI ;
- d. A plus long-terme, le renforcement des capacités statistiques nationales sur les PDI.

L'INS a veillé à l'introduction d'une section PDI au Recensement Générale des Populations et de l'Habitat 2023-2024 (RGPH) et a piloté la méthodologie à Diffa dans des communes affectées par le déplacement. L'INS envisage aussi l'introduction d'un module sur le déplacement forcé dans les curricula de l'École nationale supérieure de formation statistique. Les PTF jouent un rôle clé dans ces efforts. Des agences comme le HCR et l'OIM ont développé des rapports étroits et des cadres de coopération solides avec les institutions du Niger et peuvent approfondir leur engagement – et leur collaboration inter-agence – dans le domaine des données sur les PDI. La Banque Mondiale a eu des projets spécifiques au renforcement de la capacité statistique au Niger et est en train d'évaluer la continuité de ces efforts sous le prochain CPF ou sous un projet de suivi du PARCA.<sup>10</sup>

Jusqu'à ce que le nouveau guide de planification ne soit développé, la priorisation au niveau local peut se faire par l'actualisation des éléments pertinents dans les PDC, ou même par l'inclusion des simples plans d'action avec une portée géographique réduite à quelques communes ou territoires jugés propices aux solutions durables. La planification locale devrait se faire sur la base des besoins et la participation directe des populations concernées, en s'appuyant sur des approches endogènes de consultation et redevabilité, notamment les méthodes de consultation de la Cellule d'Analyse des Politiques Publiques et d'Évaluation de l'Action Gouvernementale (CAPEG). Cette planification locale peut aussi avancer la discussion, qui reste à faire, sur le cadre de résultats (et la théorie du changement) de la SNSD.

### 3. Recommandations

Ce chapitre consolide les recommandations clé de JIPS. Celles-ci se basent tant sur les consultations que JIPS a pu mener à Niamey et Diffa que sur ses observations transversales partagées ci-dessus et ses expériences de plus d'une décennie de support dans divers contextes à travers les continents.

A travers ces recommandations, JIPS met l'accent sur une **approche inclusive, transversale et séquencée**, en proposant des étapes clés et des actions qui concernent les niveaux tant nationaux qu'infranationaux. Il est essentiel de noter que ces recommandations s'adressent au contexte de déplacement fluctuant au Niger, où l'on observe régulièrement de nouveaux déplacements et/ou des mouvements pendulaires dus aux conflits et aux actions armées en cours ainsi qu'aux incidences de catastrophes (p.ex. inondations saisonnières).

Par conséquent, JIPS propose **d'agir en parallèle, et aux niveaux national et régional** par des mesures qui s'adressent aux défis systémiques/structurels, et au **niveau local** par des mesures participatives centrées sur les perspectives et la participation des personnes affectées par le(s) déplacement(s). En outre, JIPS a choisi d'adopter une **conception de 'localités' élargie qui considère les zones administratives mais tient également compte du contexte culturel, conflictuel** etc., au-delà des frontières administratives d'un village ou d'une ville.

#### Sommaire des Recommandations de JIPS

1. Privilégier une approche analytique séquencée ;
2. Consolider un système de statistiques officielles et données opérationnelles pertinent et commun ;
3. Développer un cadre de suivi et des résultats commun pour la SNSD ;
4. Pertinence statistique, durabilité et redevabilité.

<sup>10</sup> Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil.

## Recommandation 1 : Privilégier une approche analytique séquentielle

La Stratégie le met bien en exergue : il ne peut y avoir de Solutions Durables sans sécurité et paix, et vice-versa. Autrement dit, l'avancement vers des Solutions Durables devra évoluer en parallèle et main dans la main avec les processus de stabilisation et de consolidation de la paix. Ceci est d'autant plus critique que le Niger continue à faire face aux conflits actifs dans plusieurs zones du territoire ainsi que dans les régions transfrontalières du Sahel et du Bassin du Lac Tchad, où les stratégies de contre-insurrection n'arrivent toujours pas à inverser la trajectoire croissante des attaques extrémistes violentes.<sup>11</sup> Pour l'opérationnalisation de la SNSD, il s'agira donc de **connecter l'analyse du contexte de sécurité et de consolidation de la paix, au niveau national et infrarégional, avec celle des Solutions Durables au niveau local et des ménages/individus** (cf. illustration 3).

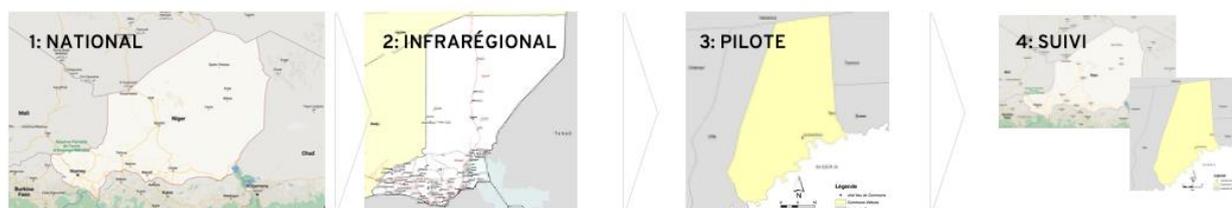


Illustration 3: JIPS recommande une approche analytique qui se fait en plusieurs étapes et à plusieurs niveaux, de façon dynamique.

### 1.1. National: Analyse de conflit multi-dimensionnelle (macro-micro)

La sécurité dans les lieux de déplacement et de solutions est un aspect qui doit précéder tout effort vers des environnements favorables et des Solutions Durables. Cette analyse permettra d'identifier les zones qui sont suffisamment sécurisées, en tenant compte des dynamiques de conflit et de sécurisation/consolidation de la paix au niveau national, régional et local. Plus spécifiquement, l'analyse pourrait considérer des aspects tels que le niveau d'intensité de conflit, l'échelle géographique (au Niger comme ailleurs en Afrique, les conflits les plus meurtriers sont ancrés au niveau local), le niveau d'impact, le niveau de risque de (re)nouveau de conflit, le type (groupes criminels, cohésion intercommunautaire...), etc.<sup>12</sup> Dans la mesure où la situation de conflit dans les différentes régions du Niger reste dynamique, il s'agira d'effectuer cette analyse de façon régulière et suivant une approche 'ne-pas-nuire' aux solutions durables.

Suivant les consultations, **cette analyse pourrait se faire sur la base des systèmes de données et d'analyses existants** (p.ex. études de stabilisation/stabilité, monitoring de protection, et d'autres analyses de conflits structurées que les autorités du Niger considèrent pertinentes). Il faudra néanmoins définir de façon conjointe l'échelle (niveaux administratifs à considérer) et la périodicité de cette analyse. Il sera également nécessaire d'assurer l'alignement technique/méthodologique entre les systèmes pertinents pour cette analyse.

<sup>11</sup> La violence islamiste militante au Sahel s'accélère plus rapidement que dans toute autre région d'Afrique. Cf. Shurkin M., Renforcer la stratégie sahélienne de contre-insurrection, in Bulletin de la sécurité africaine No 41 | août 2022, ISI, disponible sur <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2022/08/ASB-41-FR.pdf>

<sup>12</sup> Parmi les méthodologies disponibles, celle développée par l'Institut pour la recherche en conflits de Heidelberg (HIK) met l'accent sur les intensités des conflits. Le HIK utilise cinq niveaux d'intensité : litige, crise non violente, crise violente, guerre limitée et guerre.

### 1.2. Infrarégional: Analyse préliminaire des préconditions contextuelles nécessaires pour les Solutions Durables

Parmi les zones suffisamment sécurisées et impactées par le déplacement, il s'agira d'identifier celles propices aux efforts vers des Solutions Durables, c'est-à-dire qui remplissent les conditions préalables nécessaires. Il s'agira de définir conjointement ces critères, qui pourraient inclure : la présence permanente dans la zone territoriale des autorités publiques, des services de base disponibles (eau, santé, éducation), mais aussi l'impact/les facteurs liés au changement climatique. Ce dernier point est critique car le Niger voit un impact croissant et structurel dû au changement climatique, tel que les catastrophes récurrentes qui pourraient amener à des migrations forcées, ou la raréfaction des ressources face à une croissance démographique qui pourrait engendrer des conflits liés aux ressources. L'accès au foncier constitue également une dimension transversale, vu son potentiel d'amplifier les tensions ou, au contraire, soutenir le vivre ensemble.

Les éléments d'information obtenus par JIPS indiquent qu'il sera possible de **s'appuyer ici aussi, sur les systèmes de données et d'outils analytiques existants** tels que l'indice de stabilité, le monitoring de protection, les analyses multi-sectorielles, etc.

### 1.3. Local: Priorisation et analyse intégrée des Solutions Durables (niveau des ménages/individus et des lieux; y.c. pilote)

Tenant compte des résultats des étapes précédentes, dans un 3<sup>ème</sup> temps il sera important de procéder, dans les zones priorisées, à une analyse plus détaillée et locale des solutions durables. Une telle analyse permettra d'obtenir une compréhension commune d'aspects clés, y compris les profils des PDI, leurs vulnérabilités socio-économiques ainsi que les besoins partagés avec les autres communautés affectées, et leurs intentions, capacités et les obstacles pour atteindre leurs Solutions. Elle pourra ainsi fournir une **base d'évidence conjointe** pour les Solutions Durables, et également **informer les Plans de Développement Communaux et les programmes d'assistance 'au nexus'** (urgence, développement, paix) tant au niveau des ménages/individuels qu'au niveau du contexte local (services, infrastructures, environnement bâti, etc.).

Pour ce faire, JIPS recommande une **approche intégrée et inclusive**, basée sur les cadres internationaux pertinents (y.c. cadre de l'IASC et [Bibliothèque Inter-Agence d'Indicateurs de Solutions Durables](#)) et les systèmes de données en place tel que de l'INS. Cette approche est également conforme à la SNSD en incorporant le profilage et l'enquête d'intention dans une analyse 'connectée', compréhensive et représentative par rapport à la zone territoriale concernée. Comme proposé dans la Stratégie, il s'agira de développer la méthodologie d'analyse des Solutions Durables via une approche multi-acteurs, de la tester dans les zones pilotes, et de la renforcer ensuite sur la base des leçons apprises avant son application dans d'autres zones. Pour commencer, JIPS recommande de se **focaliser sur 2-3 zones infrarégionales 'pilotes'** qui présentent des caractéristiques distinctes, tels que le type de déplacement et l'historique de la réponse au déplacement interne.

Outre **Diffa** (Commune de Gueskerou où les retours sont déjà une réalité), tel que suggéré dans la Stratégie, **Tillabéry** pourrait être envisagé : c'est la 2<sup>ème</sup> région la plus affectée par le déplacement, et bien que les retours soient plus difficiles à envisager en ce moment du fait du conflit actif, la Commune de Banibangou a déjà fait l'objet d'accord de paix. C'est donc une zone prioritaire pour le Gouvernement du Niger, une initiative d'approche de stabilisation est en cours portée par le Ministère de l'Intérieur, et l'accompagnement des partenaires a déjà été demandé par le Gouvernement. **Cette étape nécessitera de la collecte de données primaires et une analyse comparative basée sur des méthodes mixtes** (quantitatives et qualitatives, multi-sectorielles et multi-acteurs au niveau local).

Il est important de noter que dans certaines zones de Diffa et Tillabéry, les retours sont déjà effectifs mais ont vu un accompagnement minimum/inexistant des acteurs (pour raison de manque de méthodes conjointes pour accompagner, peur de s'engager en vue du contexte instable dans les zones concernées,

etc.). Il y a là une fenêtre d'opportunité de mieux appuyer ces retours et la réintégration des personnes, en ligne avec l'agilité requise pour avancer vers des solutions durables. En outre, d'autres zones, qui ne sont cependant pas envisagées dans la SNSD, ont également été suggérées à JIPS : **Niamey** (affecté par des inondations régulières) et **Agadez** (mouvements migratoires internes et transfrontaliers, manque de données sur la présence de PDI).

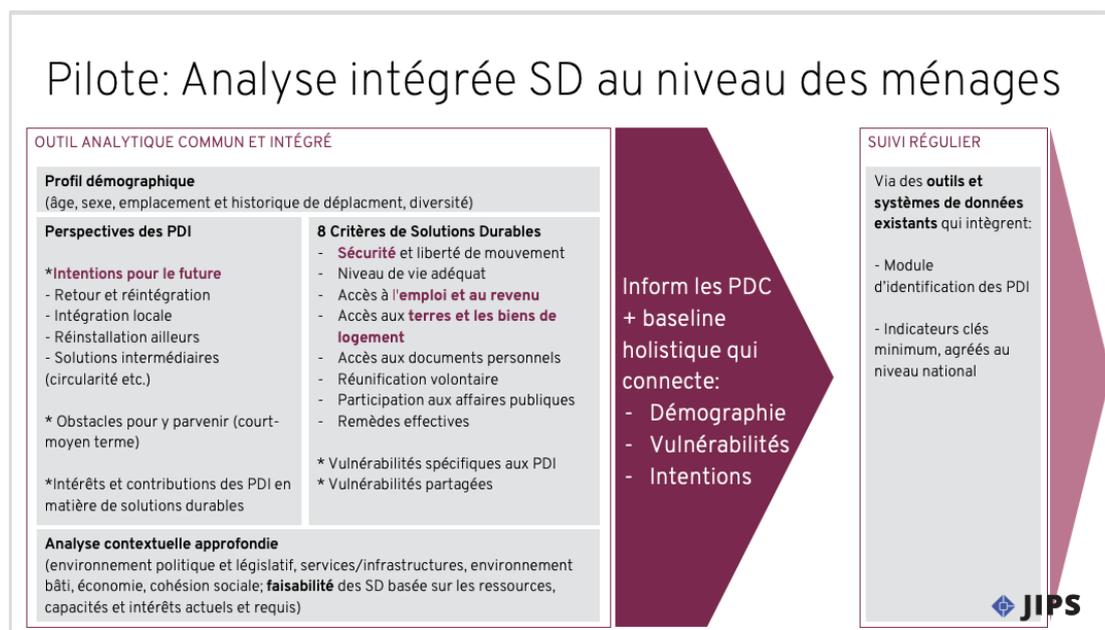


Illustration 4: Cadre analytique d'une analyse intégrée et inclusive des solutions durables au niveau des ménages, conforme au Cadre de l'IASC et à la Bibliothèque Inter-Agence d'Indicateurs des Solutions Durables.

#### 1.4. Suivi à tous les niveaux

L'avancement vers des Solutions Durables, tout comme l'opérationnalisation de la SNSD, constitue un processus graduel, dynamique et à long-terme. Pour mesurer le progrès, il sera crucial d'assurer un suivi régulier et une évaluation au terme de la Stratégie/du plan d'action (2026). Cet aspect est également critique du point de vue de la redevabilité envers les personnes affectées par le déplacement interne (voir [recommandation 4](#)). Cela devra se faire à deux niveaux en parallèle :

- Au niveau local, pour comprendre l'avancement des personnes affectées vers des Solutions Durables, en commençant par les zones pilotes et en se basant sur les indicateurs prioritaires dans le cadre de l'analyse de Solutions Durables (étape 3) ;
- Au niveau national, pour comprendre le progrès vers les objectifs de la SNSD – cet aspect nécessitera le développement d'un cadre commun de suivi des résultats (voir [recommandation 3](#)).

Cette étape pourra s'appuyer sur les systèmes de données existants, notamment sectoriel, pour autant qu'ils intègrent un module commun d'identification des PDI, conforme aux IRIS.

### Recommandation 2 : Consolider un système de statistiques officielles et données opérationnelles pertinent et commun

Comme souligné par divers acteurs lors des multiples consultations que JIPS a eu, un système de données pertinent et commun au niveau national est essentiel pour la mise en œuvre effective de la SNSD dans le moyen et long-terme. La loi N°2018-74, qui offre une définition claire d'une personne déplacée interne

ancrée dans les standards régionaux et internationaux, la SNSD, et le recensement national 2023-2024 **fournissent d'ores et déjà un fondement solide pour un tel système de données commun**. Cependant, afin de mieux connecter les divers systèmes de données relatifs aux PDI existants au Niger (voir [observation 2](#)) et de mieux les ancrer dans ce contexte global, JIPS recommande les étapes suivantes :

### 2.1. Etat des lieux complet et détaillé du paysage des données sur les PDI pour une compréhension commune des besoins et lacunes en informations

JIPS a déjà entamé ce travail en préparation de sa mission exploratoire et l'a complété autant qu'il lui était possible durant sa visite au Niger, en tenant compte des informations, méthodologies, outils et indicateurs partagés par les partenaires. Il en résulte un état des lieux préliminaire du paysage de données relatives aux PDI et aux Solutions Durables, y.c. qui produit quel type d'information et d'analyse (output analytique), à quelle fréquence et avec quelle couverture (géographique, démographique, thématique).

Cela permettra non seulement de forger une compréhension commune et approfondie du paysage de données actuel, mais aussi de mettre en exergue l'interopérabilité entre les différents systèmes/données (et les opportunités pour renforcer cet aspect), les opportunités et limitations pour l'utilisation des bases de données sectorielles dans les différentes étapes de l'approche séquencée, ainsi que les lacunes par rapport aux Solutions Durables et à la SNSD. Une telle analyse nécessitera que l'ensemble des documents méthodologiques, outils et indicateurs utilisés pour chacun des systèmes à inclure – tels que ceux du MAH/GC, MID/DREC-RM, INS, HCR, et OIM – soit partagé.

### 2.2. Renforcer la cohérence méthodologique inter-agence et entre acteurs de données à travers les systèmes de données pertinents pour les SD

Une fois l'état des lieux détaillé établi, il sera crucial d'assurer une compréhension commune – des systèmes de données actuellement en place, des produits analytiques que ces derniers offrent, de leur pertinence pour les Solutions Durables/l'approche analytique séquencée, des lacunes existantes, etc. – et appropriée par le Gouvernement du Niger, ainsi que ses partenaires clés.

Cela pourrait se faire dans le cadre d'un **atelier multi-acteurs au niveau national**, lors duquel l'analyse est présentée, discutée et validée. Un **appui technique et neutre (p.ex. par un expert dédié)** pourrait également être envisagé afin de faciliter la collaboration et l'intégration (méthodologique, opérationnelle) des Solutions Durables dans les systèmes de données existants, y.c. à travers le nexus. Dans le contexte du Niger, cela veut dire qu'il faudra structurer une discussion autour de l'identification de toutes les sources de données pertinentes pour l'approfondissement de la collaboration, la complémentarité et l'interopérabilité, ainsi que la définition de résultats collectifs par les interventions dans les zones affectées par le déplacement forcé.

### 2.3. Travail étroit avec l'INS et d'autres acteurs régionaux/locaux pertinents

Il sera fondamental d'engager l'INS, comme acteur-clé chargé aussi bien de la production des statistiques officielles nationales suivant les standards internationaux que de la gestion/coordination du paysage de données nationales. Selon JIPS, il sera également important d'inclure dans les étapes susmentionnées les autres acteurs régionaux et locaux pertinents, tels que la DREC-RM, le Comité de Retours, le Comité Nexus, ou encore le Comité de Collecte et de Validation des Données sur les PDI.

Ces différents acteurs pourront mettre à contribution leurs méthodologies, outils et expériences en matière de production de données et d'analyse relatives aux PDI. Ils pourront également appuyer la cohérence et l'assise des systèmes de données sur les PDI et les Solutions Durables à tous les niveaux y.c. avec les outils de l'INS : **Enquête-ménage des conditions de vie des PDI et des réfugiés en 2023 ; Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2023-2024 ; registres civils du DREC-RM ; et enquêtes sectorielles.**

Il reste à clarifier s'il y a un besoin de renforcer les capacités de certains de ces acteurs ou instances, pour ce faire et pour assurer le suivi.

### Recommandation 3 : Développer un cadre logique commun de suivi et des résultats pour la SNSD

Comme la SNSD le souligne, pour s'assurer que la Stratégie soit effectivement traduite de façon conjointe en actions ciblées et afin de permettre le suivi du progrès vers les objectifs fixés, un cadre commun est indispensable. Un tel instrument permet de guider et d'encadrer les actions des multiples acteurs impliqués dans la mise en œuvre des Solutions Durables – de la collecte de données/statistiques et l'analyse, aux programmes d'assistance humanitaire et de développement, jusqu'à l'évaluation des résultats. Une fois établi, un tel cadre fournira également le fondement nécessaire pour toute analyse des Solutions Durables approfondie au niveau local.

Dans le contexte spécifique du Niger et comme souligné dans la [recommandation 1](#), JIPS propose une approche phasée et itérative qui évolue en même temps au niveau national et local. Cela permettra de se baser sur l'existant au niveau national (p.ex. PDES) voire international, mais aussi de construire sur les expériences et leçons pratiques résultant des exercices de pilotage (voir [recommandation 1.3](#)) y compris les sets d'indicateurs utilisés dans ces analyses. Plus spécifiquement, JIPS recommande les étapes suivantes pour développer un cadre commun de suivi et des résultats pour la SNSD:

#### 3.1. Analyse transversale de la contribution du PDES et de la Bibliothèque Inter-Agence d'Indicateurs de Solutions Durables pour les PDI

Comme l'indique la SNSD et la feuille de route (draft) qui l'accompagne, le Cadre de Suivi va s'inspirer et s'appuyer sur le « Dispositif opérationnel pour apprécier la performance de l'action publique depuis les communes » développé par la CAPEG dans le contexte du suivi du PDES 2022-2026. Dans un premier temps, il s'agira donc de passer en revue le cadre des résultats et les indicateurs – nationaux et communaux – du PDES.

**Cependant, JIPS recommande d'aller au-delà du PDES et de considérer, au minimum, les indicateurs de résultats proposés par la [Bibliothèque Inter-Agence d'Indicateurs de Solutions Durables pour les PDI](#) et de sélectionner les plus pertinents pour le Cadre de Suivi de la SNSD. Selon le besoin, cet exercice pourrait être élargi à d'autres cadres pertinents – à définir conjointement lesquels, tenant compte de leur envergure, de la faisabilité de cet exercice, et de leur contribution attendue pour avancer vers les solutions durables.<sup>13</sup>**

Cela permettra de s'assurer du fondement solide du suivi de la SNSD dans les cadres internationaux pertinents aux solutions durables pour les PDI, ainsi que de son ancrage dans les systèmes de données/suivi existants (PDES).

Il convient de noter que **le progrès vers les solutions durables aura également des effets d'accélération du PDES**, d'autant plus que l'opérationnalisation de la SNSD, sera ancrée clairement dans des filières de développement. Il pourrait être bénéfique de capturer et mesurer cet impact potentiel – un travail qui pourra se faire de façon collaborative avec les acteurs pertinents, tels que les autorités compétentes et la

<sup>13</sup> P.ex. les indicateurs de suivi des ODD (notant qu'il y a des points de convergence déjà identifiés dans la Bibliothèque Inter-Agence des Indicateurs SD); CPF-Niger de la Banque Mondiale (et PARCA si le programme est continué); Programme Indicatif Multi-annuel (PIM) de l'Union Européenne; Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (PCC); le cadre de résultats commun des projets du Fond des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) au Niger. A noter aussi que plusieurs de ces documents-cadre sont au début des nouveaux cycles d'implémentation (nouveau CPF en 2024, MIP 2021-2027, PCC 2023-2027 etc.) qui coïncident avec le PDES et l'opérationnalisation de la SNSD.

CAPEG, et qui devra mettre en exergue (aussi) les éléments qualitatifs qui captent le mieux le renouveau du contrat social.

### 3.2. Atelier multi-parties pour compléter et valider le cadre logique national de résultats

Il est ensuite essentiel que ce cadre préliminaire d'indicateurs soit partagé et discuté avec les parties prenantes. Cela permettra de valider le set d'indicateurs clés proposé, de le compléter si nécessaire (p.ex. contribution des systèmes d'envergure sectoriels), et de forger un consensus sur comment le progrès par rapport à la Stratégie sera mesuré au niveau national.

Selon l'expérience de JIPS issue de divers contextes à travers le monde, ceci constitue la plupart du temps un **processus qui requiert un certain temps** – de l'analyse transversale à l'intégration effective au niveau national, en passant par l'élaboration d'un cadre préliminaire, l'établissement d'un consensus, et l'opérationnalisation tenant compte des systèmes existants (p.ex. enquêtes de population et/ou sectorielles d'échelle nationale).

### 3.3. Participation conséquente et responsabilisation des populations affectées par le déplacement dans le suivi des résultats

La participation active des personnes déplacées et des autres communautés affectées dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des solutions durables constitue un **facteur déterminant de cohésion sociale**.<sup>14</sup> La Stratégie veille "en particulier à une bonne représentation des femmes, hommes, jeunes filles et jeunes hommes". Au-delà de la consultation en amont de la SNSD, il faut créer des opportunités réelles *en aval* pour que ces différents groupes puissent s'engager directement dans les processus d'évidence et de mise en œuvre des solutions. Cette participation doit se faire en prenant en compte des aspects du genre et de l'économie politique au niveau communautaire ; c'est une question de justice autant que d'impact: l'appropriation et la représentativité restent des conditions *sine qua non* de l'efficacité des actions choisies.

Plus concrètement, JIPS recommande deux axes d'actions comme suit:

- a. Le **développement d'un cadre de suivi au niveau communal**, tel qu'appliqué par la CAPEG dans le contexte du suivi du PDES. Pour ce faire, il faut mobiliser des "facilitateurs de dialogue" dont la légitimité repose sur une capacité d'écoute et de faire recours à différentes grammaires d'action.
- b. Une **analyse de prospective stratégique ("foresight") sur la gouvernance anticipative**, afin de mettre en évidence les liens critiques entre la gouvernance locale et les solutions durables ("*anticipatory governance*") en communautés prioritaires. Donnant suite à l'initiative récente du RCO et de la FAO<sup>15</sup>, et mettant en valeur les ressources et l'expérience de la CAPEG, cet exercice pilote pourrait se faire lors d'un atelier de prospective stratégique en matière de solutions durables, engageant les quatre régions concernées par les pilotes d'analyse de solutions durables (Diffa, Tillabéry, Agadez et Niamey – à définir) et les différents groupes de populations affectées. Il s'agira d'identifier, sur la base de scénarios, les facteurs transformationnels qui ont le potentiel de déterminer le "succès" d'une intervention ou d'un programme et/ou des solutions durables.<sup>16,17</sup>

<sup>14</sup> Cf. objectif stratégique 6 de la SNSD : transversalité opérationnelle.

<sup>15</sup> La prospective stratégique est un exercice participatif mais structuré d'anticipation, qui s'appuie sur les connaissances et l'expertise des participants pour élaborer des scénarios plausibles, préférables et/ou probables.

<sup>16</sup> Cf. Jütersonke O., Rapport de synthèse de l'Atelier sur la prospective stratégique en matière de sécurité alimentaire au Niger, disponible sur la base de données du RCO au Niger, [ILLIMI](#).

<sup>17</sup> Différentes méthodologies existent, dont l'outil d'analyse STEEP, un acronyme qui se réfère aux grandes tendances sociétales, technologiques, économiques, environnementales et politiques. Il serait pertinent de mettre en exergue la composante cohésion sociale sous les tendances sociétales. La prospective stratégique permettra aux participants - y.c. des acteurs qui ont l'expérience de l'exercice précédent susmentionnée avec la FAO – d'analyser dans un premier moment les solutions durables focalisées sur "le grand tableau" du Niger d'aujourd'hui. Quelles sont les tendances macro qui marqueraient le pays dans les années à venir, et qui vont continuer à être ou devenir des moteurs de changements qui améliorent ou empirent les conditions sociétales. En dernière étape de l'exercice, les participant(e)s abordent le sujet du "backcasting" : l'idée de remonter dans le temps afin d'établir

Outre les résultats directs, une telle analyse permet également d'illustrer aux acteurs et populations concernées que les solutions durables ne sont pas un acquis ou un fait accompli politique, mais qu'elles peuvent évoluer dans le temps et sont influencées par des aspects comme la participation et l'appropriation des options.

### 3.4 Intégration des leçons du pilote, finalisation et validation

Les exercices de pilotage (voir [recommandation 1.3](#)) évolueront vraisemblablement en parallèle aux activités susmentionnées (3.1, 3.2 et 3.3), avec une temporalité propre. Cela signifie que la méthodologie d'analyse des Solutions Durables (y.c. les indicateurs) devra être élaborée dans un certain 'vacuum' avant même de disposer d'un cadre national des résultats qui pourrait autrement guider ce type d'exercice. En revanche, cela permettra également de tester l'approche analytique au niveau local et d'élever ensuite les leçons apprises de la pratique au niveau national.

Pour y parvenir, JIPS recommande un travail de consolidation des expériences et des leçons résultant des exercices de pilotage. Ces observations pourront être partagées et validées lors d'ateliers participatifs dans chacune des régions pilote, avec l'engagement de représentants pertinents des communautés affectées et des autorités locales et régionales. Les conclusions pourront ensuite être présentées lors d'un atelier de validation avec les autorités et instances nationales pertinentes.

## Recommandation 4 : Pertinence statistique, durabilité, redevabilité

Cette dernière recommandation revient sur les principes-clés qui ont caractérisé le développement-même de la SNSD et qui sont désormais ancrés dans son objectif stratégique 6 sur la transversalité opérationnelle. Ce sont aussi des éléments critiques auxquels JIPS accorde une importance essentielle dans l'ensemble de son travail d'appui aux pays affectés par le déplacement interne. Dans ce sens, il s'agit d'une recommandation à la fois transversale et spécifique. En fin de compte, la SNSD cherche avant tout à amener un vrai changement positif pour les personnes et les lieux affectés par le déplacement interne.<sup>18</sup>

La Stratégie, dans son objectif stratégique 6 sur la transversalité opérationnelle, souligne l'importance de la « **participation active des personnes déplacées internes et des communautés affectées** dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des solutions durables en veillant en particulier à une bonne représentation des femmes, hommes, jeunes filles et jeunes hommes ». Il en va de même pour les processus désignés à informer ces aspects, soit la collecte de données, l'analyse conjointe et la traduction des évidences dans les PDC.

Cela exige un engagement actif des communautés affectées dès le départ et tout au long des exercices d'analyse de solution durables, à côté des autres acteurs clés.<sup>19</sup> Les modes d'engagement peuvent être définis conjointement afin de clarifier les aspects pratiques (ressources, temps, outils d'engagement, etc.), d'assurer la transparence et une approche adaptée aux besoins, tout en gérant les attentes des divers acteurs.

Une telle démarche permet aux populations des différentes communautés affectées « de devenir les **porteurs légitimes des solutions à apporter** », renforçant ainsi leur appropriation des processus de Solutions Durables et en même temps la redevabilité de la part des instances publiques. Cela permet aussi

---

des "milestones", en s'inspirant des facteurs transformationnels, qui permettent à la SNSD de s'adapter à une vision réaliste de l'avenir. Idem, pour la méthodologie STEEP et l'encadrement du "backcasting".

<sup>18</sup> Cf. SNSD du Niger, vision: "un pays stable, paisible, prospère, où les populations affectées par un déplacement forcé ou involontaire trouvent des solutions durables en bonne entente avec les autres communautés et vivent ensemble dignement, en sécurité et en paix dans le lieu qu'elles ont choisi, avec un accès équitable aux opportunités économiques, aux ressources naturelles et aux services publics dans le cadre d'une bonne gouvernance et en pleine jouissance de leurs droits".

<sup>19</sup> JIPS a développé un tableau d'engagement communautaire ; l'outil (en anglais) est disponible [ici](#) (JIPS, 2022).

de s'assurer que les évidences résultantes reflètent les réalités vécues par ces personnes, leurs perspectives, priorités et obstacles vis-à-vis des solutions, et que celles-ci sont en condition d'utiliser les informations disponibles (vis-à-vis les autorités et collectivités en premier lieu). Enfin, cette approche permet de s'assurer que le cadre analytique et les outils de collecte de données tiennent compte des réalités sur le terrain (logistiques, humaines, politiques) et des nuances locales. Par exemple, le recensement biométrique des PDI peut être pertinent dans des sites accueillant un grand nombre de réfugiés, mais ne pas être justifié ailleurs. Pour les populations qui veulent s'intégrer dans les communautés hôtes, il sera important d'analyser l'accès au foncier pour prévenir de nouvelles tensions, etc.

Pour assurer la redevabilité et la responsabilisation des communautés affectées par le déplacement interne, il faudra aller au-delà de leur engagement actif dans des exercices d'analyse des Solutions Durables au niveau local. Tout d'abord et avant même de considérer des mécanismes spécifiques, cela exige la socialisation de la Stratégie auprès des populations affectées, p.ex. par le biais d'une stratégie de communication et d'engagement ciblée.

*« Quel est votre plan de durabilité? On doit transférer les systèmes, capacités et outils pour équiper [les acteurs gouvernementaux] pour le faire eux-mêmes. »*

*– Commentaire lors d'une consultation bilatérale organisée par JIPS durant sa mission exploratoire*

Il s'agira ensuite d'élaborer un dispositif opérationnel qui permettra aux communautés affectées d'apprécier la performance de l'action publique, l'analyse et les résultats plus globalement vers les Solutions Durables. La Stratégie propose ici de s'adosser à l'approche développée par la CAPEG (voir [recommandation 3.3](#)). Cette méthodologie permettra notamment l'engagement des communautés pour socialiser et valider les indicateurs d'analyse des Solutions Durables et renforcer sa contribution aux mécanismes de planification locale.

## 4. Conclusions

La validation de la SNSD en mai 2023 et sa discussion en Conseil de Ministres ouvrent de nouvelles perspectives pour une réponse holistique aux défis posés par le déplacement interne au Niger. La volonté politique claire du Gouvernement du Niger, l'ancrage dans une approche Nexus, et l'engagement des acteurs nationaux et internationaux dans ce processus témoignent d'une forte appropriation et d'un niveau de participation et consensus exceptionnels. Les efforts peuvent maintenant se concentrer dans le renforcement d'une compréhension commune des enjeux et des instruments d'action, et dans le développement d'outils et de méthodologies plus cohérents et interopérables pour les données sur les PDI.

Dans l'immédiat, **la solution durable la plus vraisemblable semble être celle décrite sous l'objectif 4 de la SNSD, soit l'intégration (à court-moyen terme) dans le lieu de déplacement**. Même si plusieurs sources citent une forte volonté de retour aux villages d'origine par les populations déplacées, les conditions réelles pour rendre cela possible (sécurité, etc.) ne sont pas encore réunies. D'autres facteurs viennent s'ajouter, comme des potentielles différences générationnelles dans les intentions, besoins, attentes et capacités des personnes déplacées. En même temps, **dans certaines zones des régions de Diffa et Tillabéry où les retours sont effectifs, il y a une fenêtre d'opportunité pour mieux accompagner les personnes dans le retour et la réintégration**. Cela permettra également de tester, en parallèle à l'approche globale proposée par JIPS, des approches plus légères et rapides, dans le sens de l'agilité requise dans le contexte du Niger.

Il va falloir intégrer ces nuances d'horizon par rapport aux solutions, pour aussi renforcer sa durabilité. D'une façon pragmatique, il faut alors travailler sur la base des solutions transitoires et circulaires, qui répondent par exemple aux opportunités traditionnelles socio-économiques en milieu rural (et les rapports avec les marchés en ville, comme constaté à Diffa) sans compromettre les opportunités d'accès à

l'éducation des jeunes en milieu urbain. La portée de la SNSD et le contexte migratoire du Niger invitent aussi à une approche à la fois holistique et pragmatique aux solutions durables : la solution "appropriée" sera définie dans le dialogue et avec la participation de plusieurs groupes d'intérêt. L'analyse des conflits et de l'économie politique, la mise en valeur des capacités et des réseaux locaux, la gouvernance locale, la représentation et la redevabilité des communautés – tous ces éléments seront critiques pour servir au mieux les objectifs de la SNSD et du PDES.

JIPS a une longue expérience dans l'appui de toutes les composantes de processus similaires, y compris la facilitation des discussions approfondies entre acteurs nationaux et internationaux sur les outils, les méthodologies et les approches pour renforcer la pertinence et la crédibilité des systèmes de données sur les PDI. Donnant suite à cette mission exploratoire, JIPS reste disponible pour appuyer l'opérationnalisation de la SNSD en tant qu'acteur neutre et courtier en partenariats (« *partnership broker* »), avec son expertise technique et son savoir-faire reconnu dans le domaine de l'analyse de solutions durables au déplacement interne. Cela dit, la mise en œuvre de la SNSD tout comme celle des recommandations mentionnées ci-dessus, nécessiteront un engagement multi-acteurs. Dans ce sens, l'appui JIPS devra faire l'objet d'une discussion et d'un accord formel conjoint avec les autorités nationales, les organisations UN, les ONG et les autres acteurs pertinents y compris la société civile.

### Remerciements

JIPS tient à remercier tous les partenaires sans qui cette mission exploratoire et les multiples consultations n'auraient pas pu se faire. En particulier, JIPS exprime sa gratitude envers :

- La RC, HCR, PNUD, OIM et OCHA pour l'invitation, et le HCR pour avoir accueilli et soutenu logistiquement la mission de JIPS à Niamey et à Diffa;
- Le DRC pour son soutien logistique et sa contribution de fond;
- Les divers acteurs s'étant rendus disponibles pour les consultations (voir [tableau 1](#)).

## Annexe 1. Observations clés détaillée

### Observation 1: Forte Appropriation Nationale de la SNSD et Ancrage dans le Paysage Politique et de Développement

Le premier constat est l'enracinement de la SNSD dans un cadre légal solide et un contexte sociopolitique où les débats autour des déplacements forcés mobilisent différents acteurs du gouvernement, de l'administration, et de la société civile. Le Niger fut le premier pays africain à avoir achevé la domestication de la Convention de Kampala, avec l'adoption de sa loi sur le déplacement interne en 2018<sup>20</sup> – un processus qui a été par ailleurs accompagné d'efforts ciblés de socialisation et d'application par le MAH/GC.<sup>21</sup> Le processus de développement de la SNSD s'insère dans cette continuité, portant une forte appropriation politique nationale mise en évidence dans l'atelier de validation en mai 2023.



Photo 1: Atelier de validation multi-acteurs du 4-5 mai 2023 à Niamey.

Il est également encourageant de voir tous les acteurs – gouvernementaux, Onusiens, et d'autres – s'allier et s'approprier la thématique du déplacement interne via la Stratégie. Cela fait preuve d'une volonté forte de leur part, et d'un leadership du MAH/GC côté gouvernement et de la Coordinatrice Résidente côté ONU – tous des aspects critiques pour que la stratégie soit traduite en actions vers un changement réel et positif pour les personnes déplacées internes (PDI). Le déplacement interne et les solutions durables continuent d'animer le débat

politique, comme le démontre la Stratégie de sortie de crise du Gouvernement, validée en 2021 afin de faciliter le retour des PDI dans la région de Diffa.

La Stratégie est en outre fortement ancrée dans le paysage de développement du Niger. Elle s'adosse directement au Plan de Développement Économique et Social 2022-2026 (PDES) et ses instruments de planification opérationnels que sont les Plans de Développement Régionaux (PDR) et Communaux (PDC).<sup>22</sup>

Un autre atout pour l'opérationnalisation conséquente de la SNSD est l'approche "pangouvernementale" (*whole-of-government*). La Secrétaire Générale du MAH/GC, qui préside le CTTNUD<sup>23</sup>, porte l'essentiel des

<sup>20</sup> Loi n° 2018-74 du 10 décembre 2018 relative à la protection et à l'assistance aux personnes déplacées internes, disponible sur [Refworld](#).

<sup>21</sup> Cf. Loi n° 2018-74, article 23; Convention de Kampala, article 11(1); Principes directeurs, principe 28. Le CTT-NUD a élaboré une *Note d'Orientations* pour faciliter une approche Nexus Urgence-Développement-Paix qui adresse la préparation et l'accueil des personnes déplacées ainsi que la mise en œuvre de solutions durables pour ces personnes.

<sup>22</sup> Cf. SNSD, principe 2: la Stratégie est orientée vers le développement et la paix tout en répondant aux besoins humanitaires persistants

<sup>23</sup> Le Comité Technique Tripartite sur le Nexus Urgence Développement Paix (CTT-NUD) est l'instance technique et stratégique au niveau national pour l'opérationnalisation du Nexus, qui rassemble les représentants des cadres et instances / institutions sectorielles et intersectorielles de la partie nationale et de ses partenaires. Il est présidé par le MAH/GC, alors que la vice-présidence est assurée par le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N.

fonctions de pilotage stratégique des actions de coordination et de suivi de la mise en œuvre des solutions durables. Pour ce qui concerne spécifiquement les données sur le déplacement interne, le MAH/GC a déjà mis en place un système de collecte au niveau des quatre (04) régions les plus impactées par les mouvements forcés de populations, y compris avec des agents de collectes, au niveau régional et un Comité national qui regroupe les acteurs clés – y compris l'INS (voir ci-dessous). A l'avenir, d'autres ministères seront convoqués et impliqués dans la mise en œuvre de la SNSD. L'approche pangouvernementale facilitera aussi le lien entre les acteurs et les mécanismes humanitaires, de développement, de stabilisation et de consolidation de la paix. Ce *modus operandi* fonctionne déjà entre les acteurs clés du Nexus au Niger, par exemple, au sein du Comité de Haut Niveau sur l'Accès Humanitaire, où les responsabilités sont divisées entre la direction stratégique des solutions durables, à la charge du MAH/GC, et les décisions politiques et opérationnelles sur le terrain, assurés par le Ministère de l'Intérieur exerçant son *pouvoir de frappe* institutionnel (p.ex. la prise en main des retours à Tillabéry). D'ailleurs, le Ministère de l'Intérieur est aussi l'instance gouvernementale en charge de la Décentralisation, donc un acteur clé dans l'engagement des collectivités territoriales.

A côté de ces atouts et points forts, JIPS observe également un certain nombre de défis: le paysage d'institutions, acteurs et entités impliquées reste complexe, tout comme le contexte de gouvernance décentralisée. Pour la mise en action de la SNSD, il sera important de nuancer et d'articuler les responsabilités et compétences formelles des différents acteurs vis-à-vis des solutions durables. Il s'agira de tenir compte de la géométrie variable des pouvoirs politiques *réels* aux niveaux national, régional et local ; de tirer parti de la portée institutionnelle et de l'influence individuelle; et de gérer les attentes des différents groupes d'intérêt – y compris les populations déplacées et les autres communautés affectées. Dans le même ordre d'observations, il y a un besoin de renforcer la collaboration inter-agences et au nexus (y.c. développement et stabilisation) pour assurer l'interopérabilité et la complémentarité au-delà de la coordination. En effet, bien que cet aspect soit souligné dans la SNSD, les *tableaux des responsabilités* relatifs au Plan d'Actions reflètent avant tout les contributions des agences et partenaires humanitaires et de développement.

La complémentarité des interventions sectorielles (p.ex. éducation, santé, logement, adaptation au changement climatique, etc.) reste un défi particulier, d'autant plus que ces interventions sont souvent arrimées à des mandats pour des groupes ou populations vulnérables spécifiques. La SNSD présente une opportunité pour les partenaires internationaux d'opérationnaliser une approche *whole-of-displacement*, mieux alignée au contexte de déplacement et de migration du Niger et cohérente avec les recommandations du Groupe de Haut Niveau du Secrétaire-Général de l'ONU sur la question des déplacements internes. Des instruments et des projets ancrés dans la collaboration inter-agences au Niger offrent des modèles encourageants qui peuvent être approfondis, y compris pour la collecte et l'analyse des données sur les PDI.

Le texte de la SNSD, tel que validé à l'atelier, ne dispose actuellement pas de cadre logique de résultats et d'indicateurs y relatifs. Elle manque aussi, pour le moment, de financements spécifiquement orientés vers les solutions durables. Ainsi, les discussions se focalisent sur la définition des contributions des acteurs nationaux et internationaux, telles qu'esquissées à l'atelier de validation par des groupes de travail dans des *tableaux de responsabilités* liés au Plan d'Actions de la SNSD.

Enfin, quant aux PDC et PDR, les diverses consultations que JIPS a mené, ont montré que les acteurs nationaux – mais pas tous les acteurs internationaux – soutiennent globalement l'approche proposée dans la SNSD selon laquelle ces plans devraient servir d'outils clés pour la mise en œuvre de la Stratégie. Ceci dit, les PDC et PDR n'abordent actuellement pas la question des solutions durables. Cela présente à la fois un défi et une opportunité, car plusieurs acteurs signalent la possibilité d'une révision – soit des plans eux-mêmes, notamment pour les communes d'action prioritaire (comme le MAT/DC l'a déjà démontré concrètement), soit de leur guide d'élaboration.

## Observation 2: Paysage de Données Relatif aux Personnes Déplacées Internes

Le Niger dispose de données relativement solides sur les PDI. Néanmoins, les discussions se focalisent souvent sur les chiffres mais ne considèrent que peu la cohérence des sources et des méthodes. La SNSD offre une opportunité pour mieux connecter les systèmes et outils existants, et pour mettre ceux des agences internationales plus à l'écoute des capacités et des besoins en analyse des institutions nationales.

Ainsi, la collecte de données sur les PDI au Niger se fait de façon régulière mais fragmentée entre les agences internationales (surtout onusiennes) d'une part et les institutions nationales d'autre part. Les systèmes de données sont davantage orientés vers les réponses humanitaires, la gestion des crises et la protection, ce qui se reflète dans les types de collectes, leur couverture (géographique, démographique, thématique), ou encore les méthodologies utilisées.<sup>24</sup> Du côté des systèmes internationaux, cela revient aussi à la portée opérationnelle des collectes faites plus systématiquement par le HCR et l'OIM, reconnues par les autorités comme les deux agences ayant un mandat, ou en tout cas la légitimité (aussi politique), de produire des chiffres sur les PDI. Tandis que sur le terrain, la réalité est plus complexe et riche avec plusieurs agences aux mandats "sectoriels" disposant de systèmes de données solides et structurés, qui tiennent déjà compte du statut migratoire et pourraient relativement et facilement inclure les PDI (p.ex. au niveau régional [notamment à Diffa], en tenant compte [ou ayant la possibilité de le faire avec des nuances méthodologiques] du statut migratoire des bénéficiaires. C'est le cas du PAM, et de l' UNICEF).

Le principal système national de collecte et de validation des données sur les PDI opère aussi sous la 'tutelle' de l'humanitaire. Le MAH/GC a son propre système de collecte dans les quatre (04) régions les plus affectées par le déplacement forcé. Dans chacune de ces régions, une équipe d'agents de collecte existe sous la coordination du Directeur Régional de l'Action Humanitaire et fait régulièrement des enregistrements des PDI sur la base de questionnaires structurés. A Tahoua, par exemple, les équipes du MAH/GC ont fait cinq collectes en 2022. Un serveur propre du MAH/GC lui permet de générer les données officielles sur les PDI, avec le soutien du HCR (tablettes, smartphones et appui technique). Plusieurs acteurs sont impliqués dans la chaîne de production des données : pour chaque collecte, les termes de référence sont partagés avec les instances publiques au niveau local et régional. Après chaque collecte, les données sont validées au niveau régional par le Gouverneur (via le Comité Régional de Collecte et Gestion d'Information sur les PDI) et envoyées au niveau national pour validation. Ces chiffres validés sont partagés avec les partenaires du MAH/GC.

Des recensements des PDI sont effectués par d'autres institutions publiques. Dans la région de Diffa, par exemple, le Gouvernement collecte des données sur le nombre de déplacés internes via la Direction Régionale de l'État Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC-MR, sous le Ministère de l'Intérieur).<sup>25</sup> L'accès difficile aux zones plus affectées et la fluidité de la situation sécuritaire posent problème pour le recensement systématique des populations déplacées, comme le notait déjà la Rapporteuse Spéciale en 2018; le nombre de PDI avancé par les autorités pourrait exclure certains déplacés situés dans des zones hors de portée des humanitaires, d'où le besoin d'une méthodologie claire qui permette une meilleure collecte de données.

Au niveau régional, le maillage des mécanismes humanitaires a permis l'introduction de modalités de collaboration importantes entre les diverses parties prenantes (acteurs publiques, ONG, agences onusiennes, agences bilatérales, etc.) qui peuvent être approfondis et structurés dans le cadre de la SNSD.

<sup>24</sup> C'est le cas pour les composants de la **Matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM**, qui intègre plusieurs outils: le Suivi des déplacements, le Suivi des flux, l'Enregistrement et l'Enquête; (y.c. ici le MSNA); et pour le **Suivi de protection du HCR**, qui au Niger intègre trois composantes: le référencement et sensibilisation au niveau communautaire; le recensement et triangulation des incidents sécuritaires, attaques et BVG; et le projet Protection 21 qui fait une analyse de protection comparative local entre quatre opérations-pays du HCR au Sahel sur la base d'enquêtes de ménage.

<sup>25</sup> La DREC actualise et publie trimestriellement le nombre de réfugiés, de Nigériens rapatriés du Nigéria et de personnes déplacées dans leur propre pays dans la région de Diffa.

Par exemple, le HCR et la DREC ont fait un recensement biométrique complet des PDI et des réfugiés à Diffa en 2021, avec des enquêtes de ménage ; cet exercice introduit une approche mixte très pertinente dans les conditions de déplacement dans cette région et offre potentiellement une baseline pour un profilage. En revanche, même si les données sont accessibles aux autorités, ils restent sur une base du HCR (ProGres) et en tout cas, le recensement biométrique des PDI serait trop coûteux à l'échelle nationale. L'utilisation de la DTM d'OIM offre un autre exemple de coordination et complémentarité : pendant une période critique, c'était le gouverneur de Diffa qui prenait sous sa tutelle la validation des données et l'articulation des contributions des différentes agences de l'ONU et des institutions publiques sur cet aspect.

L'interopérabilité reste néanmoins une question récurrente et, dans ce cas concret, une analyse préliminaire (à approfondir) révèle des faibles passerelles entre les outils et les méthodologies des données individuelles. On constate aussi une définition très floue des responsabilités dans l'approche nexus au niveau régional. Si le dialogue méthodologique entre les acteurs producteurs est assez embryonnaire, il y a des initiatives dirigées à la formation et développement des capacités spécifiquement pour la collecte et analyse de données dans le contexte des solutions durables. Ces efforts peuvent être soutenus au niveau national et régional.

### Observation 3: Coordination et Collaboration sur les Données

Les Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays<sup>26</sup> soulignent la responsabilité première des autorités nationales, ainsi que le rôle complémentaire et d'appui des acteurs de l'humanitaire et du développement. Les solutions sont par excellence une question pour laquelle une approche d'interaction (nexus) peut et doit être appliquée dans la pratique.<sup>27</sup> L'opérationnalisation de la SNSD se base sur une approche nexus orientée vers le développement et basée sur la complémentarité d'acteurs de différents domaines (humanitaire, développement, stabilisation et paix).<sup>28</sup> L'architecture de coordination du Nexus UDP (Urgence/Développement/Paix) au Niger constitue l'enceinte de pilotage de la mise en œuvre de la Stratégie. Au niveau régional, les Comités Régionaux Tripartites d'Opérationnalisation de l'approche nexus UDP installés dans les quatre régions affectées par les déplacements internes seront chargés de susciter le dialogue stratégique et technique sur les solutions durables et d'assurer le suivi de leur mise en œuvre sous l'égide des gouverneurs.<sup>29</sup> Pourtant, la mise en cohérence des mécanismes de collecte sous différentes tutelles politiques (notamment MAH/GC et DREC) reste à définir.

Le volet spécifique Paix (voire Stabilisation, au sens programmatique et stratégique dans le contexte du Niger) dans le triple nexus mérite aussi une discussion plus approfondie sur la structure de la mise en valeur des outils analytiques<sup>30</sup> dans l'opérationnalisation des solutions durables. L'ancrage de la stabilisation dans l'approche Nexus pose aussi encore des questions à plusieurs acteurs humanitaires sur les lignes rouges de leur neutralité, tout en reconnaissant que la sécurisation et le retour des populations dans les localités d'origine ouvre des possibilités de travail "post-humanitaire" - la relance économique, les capacités des

---

<sup>26</sup> Les Principes directeurs sont disponibles sur le [site](#) du HCR et d'autres pages.

<sup>27</sup> Cf. "Éclairage sur les déplacements internes - Perspectives pour l'avenir", Rapport du Groupe de haut niveau du Secrétaire général de l'ONU chargé de la question des déplacements internes, p.40, disponible sur [l'Internet](#).

<sup>28</sup> En 2022, le CTT-NUD a élaboré une Note d'Orientation (validée en Conseil des Ministres en juillet 2022) pour faciliter une approche Nexus UDP qui adresse la préparation et l'accueil des personnes déplacées ainsi que la mise en œuvre de solutions durables.

<sup>29</sup> Cf SNSD, *Solutions durables*.

<sup>30</sup> On pense notamment au cadre et aux outils analytiques du Programme de Stabilisation (et au niveau du Sahel et au niveau national/Niger, aussi en prenant compte des outils mis en place avec les JAP/Plans d'Action Conjointes dans les pays concernés) mais aussi d'organisations sur le terrain. C'est le cas du DRC, qui a développé d'actions transversales entre cohésion sociale, gouvernance citoyenne de sécurité et médiation communautaire de conflits.

autorités locales (y.c. à planifier pour les solutions durables), l'articulation de plans de protection communautaire etc.

C'est au niveau local/communal que l'approche nexus peut être plus conséquente pour la cohérence des données sur les PDI et, à son tour, c'est à ce niveau que l'approfondissement d'outils et méthodologies peut ancrer les solutions durables dans des processus de planification proches des communautés plus affectées. L'opérationnalisation même de l'approche nexus dans les zones affectées par les déplacements forcés, exige l'articulation des évidences spécifiques aux localités d'intervention prioritaire – y compris aux outils de *priorisation* disponibles. C'est aussi au niveau local que la SNSD servira le mieux la planification, la budgétisation et le partage de responsabilités dans des communes et départements pour lesquels le(s) déplacement(s) est(sont) au centre du développement et du renouvellement du contrat social. De surcroît, l'imbrication de ces aspects est évidente pour les populations concernées. Par exemple, l'INS/Diffa a eu beaucoup de difficultés cette année à réaliser le recensement-pilote des déplacés internes pour le RGPH ; ceux-ci semblent craindre que le fait d'être recensés dans la communauté de déplacement entraîne la réduction de la redevance pétrolière de sa commune d'origine (qui est faite sur la base d'une indexation démographique).

Les données sur les PDI font elles-mêmes partie de l'économie politique régionale et locale et cette dimension doit être intégrée de façon transparente dans une lecture partagée du paysage politique, des enjeux en présence, et des contributions potentielles d'acteurs clés (les préfets, les maires, les chefs de canton et les autorités traditionnelles/coutumières, entre autres). De plus, la portée de la SNSD implique un effort de concertation conceptuelle qui est méthodologiquement et politiquement complexe : il faut que les données sur les PDIs soient pertinentes et cohérentes pour les différents groupes mentionnés dans la Stratégie, au regard de l'étendue de la définition accueillie.<sup>31</sup>

L'existence d'une architecture Nexus au Niger représente une opportunité pour le renforcement de la collaboration autour des données et des analyses sur les PDI dans la mesure où plusieurs acteurs ont déjà arrimé leurs mécanismes de coordination et outils de collecte autour d'une approche holistique et multidimensionnelle, comme constaté à Diffa. Le travail d'adaptation au Nexus UDP et de complémentarité opérationnelle d'agences au mandat sectoriel, invite maintenant à une discussion vraiment focalisée sur la cohérence méthodologique, l'accès, l'appropriation et la redevabilité, en rapport pragmatique aussi avec les besoins exprimés et les priorités politiques des acteurs nationaux. Les données sur les PDI et les analyses approfondies des solutions durables peuvent ainsi ouvrir l'espace politique à des solutions transitoires ou intermédiaires qui prennent en compte l'enjeu du retour des populations dans le contexte du retour de l'État dans les zones bouleversées par le conflit, tout en sauvegardant les principes et préoccupations humanitaires et de protection.

La création envisagée d'une unité technique sur les Solutions Durables au sein du CTTNUD représente une opportunité d'inscrire l'opérationnalisation de la SNSD dans la continuité de l'opérationnalisation du Nexus au Niger au niveau des instances nationales et internationales (y compris l'interface important de la Coordinatrice Résidente/RCO).

#### Observation 4: capacités relatives aux données sur les solutions durables

---

<sup>31</sup> La SNSD couvre toutes les personnes déplacées internes telles que définies dans la Convention de Kampala et la loi 2018-74 du Niger, y.c. par des conflits armés, des situations de violences généralisées, des violations des droits de l'homme et/ou des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme. La Convention de Kampala couvre également les déplacements liés à des projets de développement (article 10), ce qui est également mentionné dans la loi n° 2018-74 en matière de prévention (article 8). La SNSD considère que les citoyens nigériens qui ont migré et qui sont revenus au Niger en raison des conflits ou de la violence dans le pays tiers sont dans une situation très similaire à celle des personnes déplacées internes et ont besoin d'une solution durable au Niger. En outre, la SNSD n'aborde pas les solutions durables spécifiques aux réfugiés.

Le Niger veut se doter d'un système cohérent et structuré de collecte et analyse des données sur les PDI, ancré sur des mécanismes pérennes nationaux, comme l'ont souligné plusieurs interlocuteurs, y compris l'INS. Cette volonté affichée est en ligne avec les efforts importants du Niger ces dernières années pour améliorer son Système statistique national (SSN).<sup>32</sup> Des capacités et des outils existent déjà sur place (voir *supra*), ils exigent cependant le soutien à long-terme des partenaires techniques et financiers (PTF). Les priorités des institutions nationales semblent s'articuler sur quatre (04) filières :

- a. Dans l'immédiat, la structuration d'une discussion approfondie multi-parties autour des méthodologies et outils qui peuvent renforcer la pertinence et la cohérence des données sur les PDI et une lecture actualisée de l'évolution de la situation sur le terrain en ligne avec les principes de la SNSD;
- b. L'intégration des solutions durables dans les PDC et les PDR, au moins dans des communes/zones prioritaires, et peut-être aussi l'articulation avec des efforts de médiation et conciliation au niveau local;<sup>33</sup>
- c. Le renforcement des capacités institutionnelles et des compétences techniques pour les données sur les PDI, soit au sein du MAH/GC et de l'INS, soit au niveau des services sectoriels régionaux et locaux (DREC, INS, MAT etc.);
- d. à long-terme, le renforcement des capacités statistiques nationales pour les PDI et l'implémentation des cadres normatifs et standards internationaux.

Au niveau national, des efforts discrets et plutôt ad hoc mais qui restent potentiellement conséquents sont en cours pour soutenir les équipes de collecte dans une meilleure compréhension des spécificités méthodologiques et opérationnelles en milieux de déplacement forcé. L'INS a veillé à l'introduction d'une section PDI aux questionnaires du prochain RGPH et a piloté le recensement à Diffa dans quelques communes affectées par le déplacement. L'Institut a aussi manifesté l'intention de mettre la nouvelle Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNSD) à jour par rapport aux réalités migratoires et de déplacement au Niger. L'INS envisage aussi l'introduction des composantes "déplacement forcé" dans les curricula de l'École Nationale supérieure de formation statistique. La mise en place de la base de données fédératrices pour les indicateurs socio-économiques, dénommée "Niger info", offre une autre fenêtre pour l'élaboration et la socialisation des données sur les PDI.

Les PTF jouent un rôle clé dans ces efforts. Sa contribution immédiate devrait s'orienter vers une vraie priorisation de l'appropriation nationale, de la transparence et la cohérence méthodologiques, ainsi que de la mise en valeur des approches et des outils de base nationale, tout en soutenant le renforcement des infrastructures nationales de collecte et analyse - d'abord par leur utilisation plus systématique et une stratégie claire de transfert de compétences. Des agences comme le HCR et l'OIM ont développé des rapports étroits et de cadres de coopération solides avec les institutions du Niger et peuvent approfondir leur engagement - et leur collaboration inter-agence - dans le domaine des données sur les PDI. Pour l'instant, le ressenti de beaucoup d'interlocuteurs est que les partenariats ciblés de différentes agences avec des différents acteurs nationaux risque de morceler sur la durée le paysage des données sur migration et déplacement au Niger. La Banque Mondiale a financé des projets spécifiques au renforcement de la capacité statistique du Niger et est en train d'évaluer la continuité de ces efforts sous le prochain CPF. La Banque peut aussi soutenir la capacité statistique sur les PDI sous un potentiel projet de suivi du PARCA, qui cette année arrive à sa fin.<sup>34</sup>

Pour l'intégration des solutions durables dans les PDC et les PDR, une approche pragmatique a été évoquée pendant l'atelier de validation de la SNSD. Jusqu'à ce que le nouveau guide de planification ne soit

---

<sup>32</sup> Cf Banque Mondiale, CPF Niger 2018-2022, *Annex 4: Statistical Capacity*.

<sup>33</sup> P.ex. le Ministère de l'Intérieur a organisé une Table ronde pour accompagner l'Accord de Paix de Banibangou du 21 février 2023 avec un document présenté aux bailleurs de fonds par les autorités du Département en mai.

<sup>34</sup> Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil.

développé, la priorisation au niveau local peut se faire par l'actualisation des éléments pertinents dans les PDC, ou même par l'inclusion des simples plans d'action avec une portée géographique réduite à quelques communes ou terroirs jugées propices aux solutions durables. Cette mise en œuvre des solutions au niveau local, communal et communautaire est l'opportunité de clarifier et aboutir à une compréhension commune sur la stabilisation (voire l'approche séquence suggérée par JIPS sous Recommandations), et renforcer l'engagement de ces acteurs dans les processus des solutions durables.

C'est aussi l'opportunité de mettre en dialogue au niveau opérationnel les grands acteurs qui partagent la responsabilité stratégique et politique au niveau national, tels que le MAH/GC, le Plan, l'Hydraulique, l'Intérieur, l'Administration du territoire, l'Agriculture et d'autres Ministères, et les instances comme le HC3N et la HACP. La planification locale devrait se faire sur la base des besoins et la participation directe des populations concernées, en s'appuyant sur des approches endogènes de consultation et redevabilité, notamment les méthodes de la CAPEG de consultation. Cette planification locale pour les solutions durables peut aussi faire évoluer la discussion qui reste à faire, sur le cadre de résultats (et la théorie du changement) de la SNSD. Encore ici, les indicateurs quantitatifs et indicatifs de la CAPEG ont toute leur pertinence et offrent une grammaire méthodologique pour localiser les sujets complexes comme la sécurité et la quiétude sociale (pour reprendre la formulation du cadre de suivi de la CAPEG).

## Annexe 2. Feuille de route et appui potentiel de JIPS

La feuille de route proposée ici vient en complément de celle attachée à la SNSD. Elle est structurée par les quatre (04) recommandations présentées dans ce rapport de mission, et reflète les préoccupations transversales des interlocuteurs clés consultés par JIPS, y compris la cohérence, la crédibilité, l'appropriation nationale et locale, et la redevabilité des données sur le déplacement interne au Niger. Certaines des activités proposées peuvent être appuyées et facilitées par JIPS, comme indiqué dans le tableau, mais toutes exigent un travail collaboratif avec un engagement soutenu dans le temps via des points focaux désignés des différentes parties prenantes.

**Afin de définir et de formaliser la contribution de JIPS dans l'opérationnalisation de la SNSD, JIPS nécessite une demande formelle d'appui technique signée par les partenaires techniques** (RCO, agences ONU et autres organisations impliquées, et Gouvernement du Niger). Cet appui doit se faire sur la base des structures et mécanismes existantes au Niger (y.c. ceux indiqués dans la SNSD et notamment l'architecture nexus). Il s'agira de définir conjointement le mandat et la valeur ajoutée de JIPS (**Termes de Référence**) en tenant compte d'aspects qui relèvent davantage de la coordination et du partage de responsabilités entre les acteurs nationaux et internationaux. La collaboration approfondie autour des données sur les PDI peut dégager de nouvelles modalités de coordination et d'interopérabilité – elle ne saurait les remplacer. En parallèle, il s'agira aussi d'établir le budget détaillé pour la contribution de JIPS et les modalités de cofinancement par les partenaires au Niger.

L'appui de JIPS (détaillé ci-dessous sous chaque Recommandation) pourrait intégrer les activités suivantes:

| Au niveau national  | Au niveau local   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- État des lieux détaillé des systèmes de données et appui pour harmoniser les méthodologies</li> <li>- Cadre de monitoring SNSD</li> <li>- Renforcement des capacités des institutions clés pour la collecte, analyse et utilisation des données sur les PDI</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui technique et collaboratif à l'analyse séquentielle y.c. la facilitation du développement de méthodologies communes et d'analyse conjointe pour chaque étape</li> <li>- Appui technique pour la mise en œuvre de deux analyses conjointes des solutions durables;</li> <li>- Renforcement des capacités des acteurs locaux impliqués dans les processus de données et solutions durables pour les PDI.</li> </ul> |

### Recommandation 1: Une approche analytique séquentielle

Les activités suivantes sont suggérées :

#### Activité 1: Analyse de conflit multi-dimensionnelle et continue

Analyse des dynamiques de conflit dans sa complexité multidimensionnelle, sur la base de ce qui existe (p.ex. Index de Stabilité de l'OIM, Suivi de Protection du HCR Stabilisation/PNUD, UN-PBF, évaluations-pays de risque et résilience, etc.). L'activité proposée comporte deux éléments concrets :

- une **identification participative du paysage des outils, sources et compétences analytiques** disponibles au Niger qui sont pertinents pour une compréhension commune des dynamiques de conflit et de fragilité aux différentes échelles;
- **[Appui de JIPS] un atelier pour une discussion structurée** de la pertinence de ces outils et indicateurs au niveau national pour les solutions durables, vers un consensus sur l'approche.

L'HACP serait bien placée pour piloter et encadrer les deux volets de cette activité : elle en a le mandat, la légitimité et la portée politique, et peut convoquer d'autres acteurs pour cet exercice. Le résultat de l'activité est une **matrice validée d'outils analytiques de conflit au Niger** et un **cadre comparatif complémentaire d'indicateurs de conflit et fragilité et de solutions durables** qui peuvent par la suite être actualisés en prenant compte des changements des enjeux sécuritaires.

### Activité 2: Élaboration d'un outil analytique des préconditions pour les solutions durables

Cette activité répond au besoin d'un outil qui permet une analyse transversale, et toujours préliminaire, des préconditions pour les solutions durables. L'outil n'analyse pas les intentions (des populations) ou les décisions (des autorités) sur les solutions, mais le contexte infrarégional et local où celles-ci peuvent évoluer et, surtout, les facteurs qui doivent être mis en place avant même de pouvoir envisager des solutions durables. Il doit ainsi aller plus loin que les rapports situationnels.

**[Appui de JIPS]** JIPS peut contribuer à l'élaboration de cet outil qui devra être validé lors d'un atelier multi-acteurs au niveau régional (par exemple à Diffa) sous la direction du MAH/GC dans le cadre des structures régionales Nexus UDP. L'atelier peut être organisé avant (et en tandem avec) l'élaboration participative de la méthodologie du profilage pilote (voir l'activité 3).

### Activité 3: Priorisation et analyse approfondie des solutions durables

Plusieurs actions sont proposées sous cette activité organisée autour d'un exercice-pilote d'une analyse de solutions durables (intégrant profilage<sup>35</sup> et enquêtes d'intentions) dans deux territoires/communautés (Diffa et Tillabéry sont proposés) :

- Élaboration participative de la méthodologie (y.c. cadre et plan d'analyse avec indicateurs pour l'analyse au niveau des ménages et du contexte plus large) ;
- Outils et collecte de données quantitatives et qualitatives ;
- Analyse holistique et participative des données pour les SD;
- Trois ateliers de validation de l'analyse conjointe et d'un nouvel outil d'analyse locale des SD (au niveau national, à Niamey, et aux niveaux régionaux suggérés).
- Ateliers multi-acteurs pour traduire les résultats en plan d'actions local et piloter leur intégration dans le PDC des communes concernées (cet atelier pourrait être combiné avec l'atelier de validation au niveau régional).

**[Appui de JIPS]** Le soutien de JIPS intègre notamment tous les aspects techniques et de facilitation des études-pilote, de la définition des objectifs à l'analyse conjointe et l'intégration des résultats dans les PDC, en tenant compte des initiatives en déroulement, des standards internationaux applicables et des leçons et bonnes pratiques communes en matière d'analyse des solutions durables. Une action préalable consiste à définir les responsabilités pour le pilotage et le soutien technique, au sein du GT-SDS du CTT/NUD et du/des Comité(s) de collecte et validation des données du MAH/GC. **Indépendamment de l'instance de coordination, cette activité n'est pas de la seule responsabilité de JIPS mais, au contraire, elle exige la participation active et soutenue de plusieurs acteurs.**

La contribution de la CAPEG est particulièrement importante dans cette étape, et pour la mise en valeur de ces méthodes et indicateurs (nationaux et communautaires) dans la méthodologie, et pour la mise en œuvre de la contribution des acteurs communautaires.<sup>36</sup>

---

<sup>35</sup> Pour rappel, la définition IASC est utilisée dans ce rapport : "Le profilage est un processus collaboratif qui consiste à rassembler les données existantes et à collecter de nouvelles données sur les communautés déplacées et les communautés affectées par le déplacement."

<sup>36</sup> Une analyse des solutions durables doit être sensible aux différences rattachées à la diversité de la population affectée et veiller à l'inclusion des groupes marginalisés ou plus difficiles à atteindre. Dans le contexte du Niger, cela va nécessiter de concevoir des

#### Activité 4: Intégration des leçons dans les PDC et suivi de l'opérationnalisation

[Appui de JIPS] Le but de l'analyse des solutions durables est de fournir des éléments factuels convenus qui vont pouvoir **contribuer à la conception des réponses au déplacement**. C'est dans ce sens que la quatrième phase de l'approche analytique séquencée suggère deux activités, avec la contribution technique de JIPS et la co-facilitation de la CAPEG:

##### **Activité 4.1: Élaboration d'un cadre de résultats solutions durables adapté au/x PDC**

[Appui de JIPS] L'activité proposée peut se faire en amont ou en aval des ateliers de validation sous l'Activité 3. Une option est de lancer le travail de formulation du cadre de résultats en parallèle à l'analyse des solutions durables, et le valider lors des discussions présentielle multi-acteurs. Une autre option est de lancer ce chantier lors des ateliers de validation du nouvel outil analytique et de terminer le cadre analytique ultérieurement. Pour les deux options, cette activité devrait établir des points de repère et peut-être informer la révision des guides de planification locale.

##### **Activité 4.2: Élaboration d'un outil de suivi générique pour les solutions durables**

[Appui de JIPS] L'autre produit/résultat de cette activité est un **outil de suivi (*monitoring*) des indicateurs clé pour les solutions durables**. Cet outil doit intégrer les indicateurs clés qui permettent un suivi des solutions durables au Niger, au niveau national, et qui ne doivent pas changer. Ces indicateurs seront, par la suite, intégrés dans les outils et mécanismes de collecte ou suivi de grande portée et régulièrement mis en œuvre.

L'élaboration de cet outil de suivi implique aussi :

- L'identification et socialisation des leçons apprises ;
- Le renforcement de l'approche analytique.

JIPS, en collaboration avec l'INS et la CAPEG, peut appuyer l'initiation de cette activité, contribuer son expertise technique et faciliter le processus participatif – le tout étant étroitement liée aux volets de l'Activité 3. L'élaboration de l'outil de suivi doit se baser sur une partie substantielle des conclusions des filières de travail sous l'Activité 2.

#### **Recommandation 2: Consolider un système de statistiques et données pertinent et commun**

##### Activité 1: État des lieux et analyse approfondie des systèmes, initiatives et sources des données existants au Niger (Information Landscape Mapping/ILM)

[Appui de JIPS] JIPS propose de réaliser ce "mapping"/cartographie des données dans l'immédiat : il s'agit d'une étape préparatoire pour :

- a. Travailler sur un cadre de suivi pour la SNSD (aligner les indicateurs, si possible, sur les outils existants et identifier les sources possibles de données pour le suivi) ;
- b. Informer l'évaluation de priorisation (soit, des zones propices) sur la base des données/outils secondaires existants décrits dans l'ILM ;
- c. Alimenter la discussion sur les indicateurs des solutions durables en vue de l'établissement d'un profilage ; et enfin
- d. Alimenter la discussion sur le **degré d'interopérabilité des outils existants**, les lacunes constatées, etc. afin d'encourager un meilleur alignement et une meilleure coordination des données.

---

outils de communication adaptés, de mettre en place des canaux de communication qui permettent à tous de s'exprimer ou d'élaborer des stratégies différentes pour atteindre les différents publics.

### Recommandation 3: Développer un cadre logique commun de suivi et des résultats pour la SNSD

#### Activité 1: Soutien technique du JIPS aux partenaires Nexus et aux institutions du Niger pour le renforcement des capacités de suivi et évaluation des solutions durables

[Appui de JIPS] JIPS peut apporter un soutien technique à deux processus orientés plus à long terme pour le renforcement des capacités des acteurs du Nexus, nationaux et internationaux:

- Contribuer au renforcement des cadres de suivi pertinents pour la mise en œuvre de la SNSD;
- Approfondir les capacités techniques pour l'intégration des solutions durables dans les PDC. Cet effort peut se faire en appui du Ministère du Plan et du MAH/GC et de la révision du guide de planification pour les PDC et PDR.

### Recommandation 4: Pertinence statistique, durabilité, redevabilité

#### Activité 1: Soutien spécifique et accompagnement du JIPS pour les données sur le déplacement interne

[Appui de JIPS] JIPS peut soutenir à plus long terme les capacités des institutions au niveau nationale et régionale pour la cohérence et la gestion des données sur le déplacement forcé, y compris:

- Renforcement des capacités pour toute la chaîne de valeur des données en déplacement interne (objectifs, méthodologies, collecte et coordination, analyse participative etc.).
- Formations spécifiques (en format hybride, avec la possibilité de réaliser une partie des sessions sur place, potentiellement en rapport avec des exercices de profilage sur le terrain), sur le modèle du Programme d'Apprentissage Collaborative (CLP) qui JIPS réalise en ce moment en collaboration avec l'IGAD.
- JIPS peut aussi appuyer le Gouvernement du Niger dans l'implémentation des Recommandations internationales sur les statistiques des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ([IRIS](#)).

## Annexe 3. Paysage de données relatif aux PDI : mapping préliminaire

|                            | GOUVERNEMENT  | ONU / COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE  |
|----------------------------|---|--|
| Exercices passés / actuels | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquête-ménage sur les conditions de vie (national; PDI, réfugiés; 2023)</li> <li>- Recensement général 2024</li> <li>- Système de collecte et validation de données sur les PDI du MAH/GC</li> <li>- Systèmes de données sectoriels</li> <li>- Systèmes de données de l'Etat Civil (DREC-RM)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des mouvements (OIM, HCR)</li> <li>- Monitoring protection (HCR, Cluster Protection, RRM)</li> <li>- Monitoring de la situation humanitaire (REACH)</li> <li>- MSNA (REACH)</li> <li>- Enquêtes d'intentions/de retour (HRC, OIM, ...)</li> <li>- Enregistrement (HCR, à Diffa; OIM)</li> <li>- Profilage / assessment de villages (OIM, PAM, HCR, REACH/AGORA)</li> <li>- Analyses / Indice de stabilité/sécurité (OIM, PNUD, PAM)</li> <li>- Analyse de cohésion sociale (HCR, OIM, PAM, AGORA, ...)</li> <li>- Évaluations/analyses sécurité alimentaire, risque/conflit, cohésion sociale (PAM, DRC)</li> <li>- Systèmes de données sectoriels et thématiques des agences (UN, Clusters, PBF, ...)</li> </ul> |
| Cadre de réf.              | PDES, SNSD, CAPEG   | e.g UNDAF, PBF, IASC et Bibliothèque Inter-Agence des Indicateurs SD, IRIS   |